



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1912 MERCREDI 15 JANVIER 2014

INSÉCURITÉ À L'EST

La Monusco prête à en découdre avec les FDLR et les ADF/Nalu

Le représentant spécial de l'ONU en RDC, Martin Kobler, a réaffirmé lundi devant le Conseil de sécurité des Nations unies l'engagement de son institution d'en finir définitivement avec le M23 redevenu actif dans le territoire de l'Ituri en Province Orientale. Les rebelles du M23 actuellement en reconstruction ne sont pas les seuls à se retrouver dans le collimateur de la Monusco. Il y a aussi les rebelles rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) mais aussi les rebelles ougandais des ADF/Nalu. Des actions militaires devraient être menées « bientôt » contre ces différents groupes armés, a précisé Martin Kobler avant d'exhorter le gouvernement à faire davantage et à coopérer étroitement avec la Monusco lors des prochaines opérations militaires conjointes visant leur neutralisation.

Page 18



Martin Kobler

ÉNERGIE

Une centrale solaire pour le Sud-Kivu

L'administration provinciale recherche un site de cinquante hectares pour construire l'ouvrage après la signature d'un contrat avec une entreprise chinoise. Le coût des travaux s'élève à 160 millions de dollars et la construction de cette centrale solaire devra s'étendre sur une période de douze mois, apprend-on. Sur le plan technique, l'ouvrage offrira une capacité énergétique additionnelle de 50 MW à la province. Une telle perspective énergétique comblera la qualité très faible de production des centrales Ruzizi I et Ruzizi II qui ne sont même pas en mesure de fournir les 25 MW disponibles. Après une solution durable au problème posé par la fraude dans les mines, le second défi non négligeable est de renforcer la couverture énergétique pour encourager l'implantation de nouveaux opérateurs miniers.

Page 18

MUSIQUE

Colombani wa Senga s'est éteint à Paris

Un arrêt cardiaque aurait eu raison de Colombani wa Senga surnommé Mégaboule, le 9 janvier, à Paris alors que la sortie de son second album était imminente. L'artiste dont l'orchestre Super Sonic avait son siège à Banunu, un quartier de la commune de Matete, sera inhumé à Paris. Il s'est éteint à l'âge de cinquante ans. Rien ne présageait ce départ brutal car si l'on en croit certaines sources proches, il nourrissait d'heureux projets. Au nombre de ceux-ci, la sortie imminente de son deuxième album intitulé « La parcelle m'appartient ».

Par ailleurs, l'auteur-compositeur dont le talent ne fait pas l'ombre d'un doute comptait à son actif un album personnel de neuf titres. « Preuve par 9 » lui avait d'ailleurs valu le prix de la révélation de l'année en 1999. Fin parolier, il a collaboré avec de nombreux artistes de renom à qui il a cédé des textes.

Page 20

CHAN

La RDC bat la Mauritanie



Patrice Neveu

Belle entame de la compétition pour les Léopards de la RDC qui ont engrangé leurs trois premiers points hier à Polokwane, en Afrique du Sud, face à la sélection mauritanienne en groupe D. L'unique but de la rencontre a été

inscrit à la 51e minute par Eddy Emomo sur penalty consécutif à une charge irrégulière sur l'attaquant Mubele Ndombe en pleine surface de réparation. Les léopards ont pu gérer cette avance jusqu'aux ultimes minutes d'une



Muntubile Santos

partie très disputée et très équilibrée. Loin d'être désarçonnés, les « Mouriabitoues » ont joué à fond leur jeu en multipliant des offensives dans le camp adverse dont certaines se sont avérées dangereuses. La sortie du capitaine

Moussa Bakha ayant écopé de deux cartons jaunes a toutefois pesé sur leur moral. Trois précieux points donc pour les Léopards en attendant les prochaines sorties face au Gabon et au Burundi.

Page 20

KATANGA

Présomption d'une épidémie de choléra

Cinquante cas ont déjà été notifiés dont un décès. Neuf cas sont pris en charge à l'Hôpital Général de Référence de Kabalo. Les premiers cas suspects ont été détectés le 23 décembre 2013 dans la zone de santé de Kabalo dans le district du Tanganyika. Cette épidémie affecte déjà plusieurs aires de santé dont Lukundula et Mpongo dans la cité de Kabalo. Le niveau socioéconomique et les conditions de vie précaires des populations constituent les facteurs qui favorisent la propagation de cette maladie. En outre, les fortes concentrations de population associées à une hygiène déficiente jouent un rôle important dans l'apparition et le développement de l'épidémie. Des mesures idoines sont, d'ores et déjà, prises au niveau des relais communautaires et du personnel de santé avec l'appui de MSF/France pour une prise en charge efficace des cas détectés.

Page 20

ÉDITORIAL

Minable !

Si il est une leçon que la France donne présentement au monde extérieur, c'est bien la nécessité de se préserver des dérives que l'exercice d'une liberté d'expression sans frein entraîne inexorablement. De l'affaire Dieudonné – cet humoriste qui verse dans le racisme le plus extrême – à l'intrusion dans la vie personnelle du président François Hollande, la liste est longue, en effet, des abus médiatiques que la société française tolère, mais qui projettent de ce pays ami une image détestable.

Disons-le sans détour, la liberté d'expression, qui est l'un des fondements de la démocratie, ne saurait s'accommoder du glissement continu des médias écrits et audiovisuels vers la violation des grands principes qui permettent aux citoyens de vivre libres dans une société libre. Si, d'une manière ou d'une autre, elle n'est pas encadrée de façon stricte, sa mise en question directe ou indirecte, assumée ou sournoise, finit par saper l'unité du pays. Elle présente donc un danger extrême pour l'ensemble de la société.

La multiplication dans le monde des journaux dits « people », c'est-à-dire axés sur la description de la vie intime des hommes et des femmes qui se trouvent placés pour une raison ou pour une autre sur le devant de la scène, a provoqué dans les dernières années une course folle entre les médias occidentaux. De la presse écrite, elle a gagné les radios et les télévisions, puis s'est étendue au web où elle a pris une tournure proprement démentielle. Laisser se poursuivre ce glissement continu vers le scandale, le viol de la vie privée, l'intrusion dans l'intimité des couples ne peut qu'avoir des conséquences dramatiques.

Cela est d'autant plus vrai que des journaux réputés sérieux en viennent eux aussi à diffuser sans les contrôler des informations trafiquées par des sources plus ou moins manipulées dont le seul but est de nuire. Le Congo, notre pays, en sait quelque chose, lui qui depuis des années est la cible d'attaques récurrentes dans les domaines les plus divers.

Tirons du mal qui frappe les sociétés dites « évoluées », qui se posent en modèles pour les pays émergents, la leçon qu'il comporte et veillons à ce qu'il ne gangrène pas notre propre société.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT en quête de militants en Europe

« Sur la base de sa revitalisation, le Parti congolais du travail entend se déployer en Europe occidentale », a annoncé le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, le 13 janvier à Brazzaville, lors de la cérémonie d'échanges de vœux avec les cadres, militants et sympathisants du parti.



Une vue des militants

Le principal parti de la majorité a, au cours de cette cérémonie, dressé un bilan qui s'avère satisfaisant malgré quelques faiblesses enregistrées. Le PCT regrette le fait de ne pas avoir utilisé ni placé un certain nombre de ses cadres en 2013. Des faiblesses qu'il faut corriger, a dit Pierre Ngolo. « Il est donc temps que toutes les forces vives soient au rendez-vous de l'action promotrice de la dynamique nouvelle exigée par le sixième congrès extraordinaire. Le PCT doit combattre les antivaleurs, l'égoïsme, l'arrogance et le manque d'humilité, en vue de devenir une réelle force de proposition », a-t-il indiqué.

L'année 2013 a toutefois permis au PCT de se revitaliser, grâce à la création de la Force montante congolaise (FMC) et de l'Organisation des femmes du Congo (OFC). Un autre élément fort en 2013, la restructura-

tion du parti au niveau intermédiaire et de base. Ce travail de restructuration, affirme Pierre Ngolo, connaîtra son terme cette année, avec la mise en place des organes fédéraux. « Si 2013 a vu naître la FMC et l'OFC, 2014 doit être l'année de leur implantation réelle sur le terrain et du démarrage effectif de leurs activités. Cette année sera également marquée par l'organisation des assemblées générales afin de boucler la campagne de restructuration dans la Likouala et à Brazzaville », a-t-il rappelé.

Toujours au plan interne, on note en 2013 : la tenue de la concertation politique de Dolisie en mars dernier ; la première session extraordinaire du comité central ayant conduit à la sanction de quelques cadres du parti ; l'organisation de la campagne « Touche pas à mon président » ; le

lancement des travaux de construction du siège du parti ; le renforcement des relations avec les partis socio-démocrates nationaux et internationaux ; la signature des accords de coopération avec les partenaires étrangers ; et enfin, la participation du parti à l'hommage mondial rendu à Nelson Mandela.

En perspective, le comité central du PCT avait dressé une feuille de route lors de sa troisième session ordinaire, en tenant compte de l'agenda national. Les priorités sont donc : la tenue des élections locales et sénatoriales prévues courant 2014 ; l'éducation ; la poursuite de la modernisation des infrastructures de base ; l'amélioration des conditions de vie des Congolais ; la protection de l'environnement et la promotion de l'emploi des jeunes.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhis

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

L'opposition dresse l'état de lieux du pays

Le 11 janvier, lors de la présentation des vœux à la presse nationale et internationale, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataire de la déclaration du 17 août 2012, a appelé le peuple congolais à « redoubler de vigilance » afin de « barrer la voie » à ce qu'elle qualifie de « dérive dictatoriale du pouvoir ».



Les membres du collectif lors des vœux à la presse nationale et internationale

Ce groupement de partis a aussi invité le peuple congolais à ne pas céder à la provocation, à sortir de la peur et à se mobiliser afin de « braver toute menace d'intimidation », soulignant entre autres que « le pouvoir n'a pas d'autre préoccupation majeure que de créer d'autres crises en vue d'empêcher l'alternance démocratique apaisée et le changement de gouvernance au pays ». Il a d'autre part interpellé la communauté internationale sur ce qu'il estime être des « menaces que le pouvoir en place fait lourdement peser sur la démocratie congolaise et sur le développement du pays ».

Faisant le bilan de l'année 2013 en le qualifiant de sombre, ce groupement de partis a décrié le mode de gestion du pays. Au plan politique par exemple, il a dénoncé l'échec de la stratégie du pouvoir de concevoir le dialogue national en termes de concertations depuis 2009 jusqu'à 2012 ; la crise de confiance entre les populations et les dirigeants, la fracture entre les travailleurs syndiqués et les dirigeants des centrales syndicales corrompus, et la fracture entre les électeurs et la classe politique qui s'illustre par le rejet du recensement administratif spécial en cours.

Le collectif a été interpellé par la situation sociale et économique du pays. L'opposition constate un dysfonctionnement de l'appareil étatique, qualifiant la gestion économique du pays de « désastreuse » au regard des « revenus pétroliers qui n'ont cessé de dégager des excédents budgétaires depuis 2003 » (en moyenne 1000 milliards par an et dont le cumul d'année en année s'est accru au point d'atteindre le niveau de 12.000 milliards FCFA). Ces excédents, ajoute l'opposition « n'ont jamais fait l'objet d'un audit comptable et financier annuel, malgré l'ouverture d'un compte dit des excédents budgétaires à la BEAC ».

Principal centre d'intérêt pour ces partis : la politique. Ils ont décrié « le développement d'une diplomatie de mystification ». Allusion certainement aux crises qui secouent la sous-région et qu'ils considèrent comme des manoeuvres du Congo.

Enfin, abordant le message du chef de l'État à la nation, ce groupement a estimé que celui-ci n'avait pas répondu aux souhaits des Congolais qui, pour des raisons de paix et de tranquillité sociale, attendaient que le chef de l'État déclare que, conformément à la constitution du 20 janvier 2002, il exerçait son deuxième et ultime mandat, suivant l'article 69 de la loi fondamentale qu'il a juré de respecter. Parmi les figures connues et présentes à cet échange avec la presse : Clément Mierassa, Mathias Dzon, Christophe Moukouké et bien d'autres.

Jean Jacques Koubemba

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Raymond Zéphirin Mboulou confirme la tenue d'élections locales en 2014

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi qu'aux autres corps affiliés à ce département, a donné l'occasion au ministre de tutelle, Raymond Zéphirin Mboulou, de réitérer le vœu du chef de l'État d'organiser des élections locales au cours de cette nouvelle année

« Je me fais le devoir de vous informer que l'année 2014 va commencer par un événement politique majeur : la tenue des élections locales que nous n'avons pas pu organiser en 2013 », a déclaré le ministre. Le ministre a rappelé à tous les responsables venus prendre part à la cérémonie, que l'élection aux conseils départementaux et municipaux est une étape importante dans la marche irréversible du processus démocratique. « Le peuple au plan local devra choisir librement ses responsables qui auront à gérer pour un mandat de cinq ans, le développement de nos collectivités », a-t-il indiqué.

Dressant le bilan de l'année écoulée, le ministère a retenu : l'organisation à Ouesso et Pokola (département de la Sangha) du 17 au 19 janvier, de la conférence des préfets qui avaient débattu de la place et du rôle des autorités locales dans la mise en œuvre du plan national de développement 2012-2013, dont les différentes articulations furent examinées ainsi que les responsabilités qui revenaient à chacune des autorités ; la tenue de la concertation politique de Dolisie qui avait pour enjeu de dégager le



Des personnalités présentes à la cérémonie

consensus sur les actes préparatoires à la tenue des élections locales, avec pour exigence le recensement administratif spécial en vue de déterminer le corps électoral, recensement qui aujourd'hui est achevé dans l'arrière-pays. Il ne reste que Brazzaville et Pointe-Noire qui ont plus de la moitié de la population du pays.

La fonction publique territoriale refait surface

Toujours au titre du bilan, il faut noter la poursuite, en 2013, du processus de mise en place de la fonction publique territoriale, en mettant l'accent sur la préparation des négociations avec les partenaires sociaux sur le projet de décret fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres qui devront y travailler. Autre fait à retenir au titre de 2013 : la décision d'harmoniser les catégories de la fonction publique territoriale avec celles de la fonction publique d'État, en ramenant les quatre catégories prévues par la loi n°5-2005

du 11 mai 2005, à trois catégories et de deux échelles à trois.

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou s'est félicité du travail accompli au cours de cette dernière année avec la dotation en infrastructures de nos départements et structures modernes. Le gouvernement y a investi des moyens colossaux. Le caractère fondamentalement rural de l'arrière-pays se transforme, à la grande satisfaction du peuple. « Tenant compte de l'expérience amorcée en 2013, il y a lieu de relire les textes existants en vue de les adopter au contexte de 2014 », a indiqué le ministre. Notons enfin qu'au cours de cette cérémonie, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a décoré douze agents du ministère qui, de façon particulière et honorable, se sont distingués soit en opération, soit par leur dévouement à la collectivité ou encore par leur efficacité dans l'exécution de leur service. Parmi eux, le général Jean-François Ndengué, qui a été élevé au grade de grand officier dans l'ordre du Mérite congolais.

J.J.K.

L'Action permanente pour le Congo devient un parti politique

Initialement inscrite au registre des associations, loi 1901, l'Action permanente pour le Congo (APC) se mute en parti politique.

Le 11 janvier à Paris, l'APC a été présentée aux Congolais de l'étranger venus nombreux à l'hôtel Concorde Montpar-

sitions phares du programme intitulé « le Pays franc » prévu sur dix ans : « Entre autres, ouvrir des droits à un revenu moyen d'insertion pour les populations démunies ; attribuer aux hommes politiques un statut spécifique à inscrire à la constitution. »



Réunion de l'APC à l'hôtel Concorde Montparnasse lors de la rencontre avec les Congolais de l'étranger

nasse où s'est tenue la réunion. Après une minute de silence à la mémoire de Nelson Mandela, Brice Milandou, modérateur de la rencontre, a expliqué les raisons de la mutation des objectifs statutaires de l'association orientés vers l'économie en programme de parti politique. Selon lui, « l'APC, qui opère sa mutation sous vos yeux, est capable de mettre en place un programme dont les effets sont principalement destinés à enrayer la pauvreté. »

« Notre but, explique Rodrigue Malanda Samba, président de l'APC, est de défendre et protéger les intérêts des Congolais. » Il a présenté les propo-

Car, explique-t-il, « trop souvent, l'homme politique congolais effectue son mandat en agissant comme si, une fois son mandat terminé, sa famille et lui-même devaient se retrouver en danger de mort ! » L'instauration d'une fiscalité attractive pour ouvrir le pays aux investisseurs figure également au programme.

D'après son président, l'APC défend les valeurs de la social-démocratie et, de ce fait, ne se considère aujourd'hui ni dans la majorité, ni dans l'opposition : « Le moment venu, nous serons avec ceux qui adhéreront à notre feuille de route. » Il espère qu'un parti comme

l'APC, ouvert à tous les Congolais et Congolaises et dont les propositions phares ont été conçues pour mettre l'humain au centre des préoccupations, est la réponse pour donner au Congo sa place sur l'échiquier mondial.

De nombreuses questions ont été posées par le public sur le positionnement du parti par rapport à la majorité et à l'opposition ainsi que sur la crédibilité et la valeur ajoutée de l'APC dans le paysage politique congolais. « L'APC regroupe des membres crédibles et expérimentés de la société civile qui, ensemble, ont déjà œuvré concrètement à l'accompagnement et à la réalisation de projets viables depuis plus de douze ans. La dimension Formation est valorisée et permet de bons résultats », a répondu Rodrigue Malanda Samba. La rencontre s'est terminée par un mot de remerciement aux Congolais de l'étranger auxquels Rodrigue Malanda Samba a promis le droit de vote. « Vous constituez le douzième département du Congo. Plusieurs pays subsahariens ont fait participer leurs ressortissants vivant à l'étranger aux consultations électorales. Nous devons procéder de la même manière », a-t-il expliqué.

C'est avec un verre d'honneur offert par l'APC, sur les notes de la chanson de Jacques Loubélo Congo, écolo na biso, que s'est achevée la présentation.

Marie Alfred Ngoma

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.

Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible).

Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total L&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com

UCAC icam

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 001/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: jeudi 02 janvier 2014;

DATE DE CLOTURE: jeudi 16 janvier 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche trois (3) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE



Charlem Léa Legnoki, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille, les familles, Lobouaka, Elombo, Lilonga, Molinga, Ehounda et le Pr. Anaclet Tsomambé, tous à Brazzaville ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Mossaka, Bokosso, Pointe-Noire et Brazzaville, le décès de leur grand-mère, mère, tante et sœur, Motoula Emilienne, veuve de Félix Lobouaka, survenue le 11 janvier 2014 à Brazzaville, suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n°03 de la rue Bokossongo à

Kanga-Mbandi en face de l'hôpital de Talangaï à Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

DERNIÈRES INSCRIPTIONS JANVIER 2014

À l'école hôtelière de Genève à Casablanca (MAROC) (parmi les 10 meilleures écoles hôtelières mondiales).

Formation intensive qualifiante en Management hôtelier Niveau Bac. Renseignement : Maisons de la jeunesse NJECO Association EIJC. Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Les communautés urbaines reçoivent, chaque mois, des moyens financiers importants. Quel usage en font-elles ? »

Interrogation de Raymond Zéphyrin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le 13 janvier 2013, lors de la cérémonie d'échanges de vœux avec son personnel.

□ « Mes compatriotes ont l'habitude de vouloir tout avoir, tout de suite, immédiatement. Ce qui n'est pas possible. Il faut dire aux gens ce qui est possible. »

Macky Sall, président du Sénégal, entretien avec Denise Époté sur TV5-Monde, le 12 janvier 2014

□ « Les livres font voler en éclats l'apparence respectable des choses, la norme, le conformisme. »

Hanif Kureishi, entretien dans Le Nouvel Observateur, le 12 janvier 2014. Écrivain d'origine pakistanaise, auteur du Buddha de banlieue et de Quelque chose à te dire. Il publie cette semaine chez Christian Bourgois Le Dernier Mot.

□ « Je sais maintenant comment fonctionne l'État. Et ça, ça m'intéresse profondément ! »

Youssou N'Dour, chanteur sénégalais, ancien ministre de la Culture, Afrique Magazine du 10 janvier 2014

□ « L'État n'est pas un but en soi, c'est un instrument au service de la nation. »

François Hollande, AFP (Libération), 7 janvier 2014

□ « On a toujours dit que l'Afrique était le berceau de l'oralité, or curieusement c'est en Afrique que l'on ne fait rien pour perpétuer cette oralité. »

Jorus Mabiala, conteur congolais, le 12 janvier à Pointe-Noire, lors de la deuxième édition de la Journée nationale du conte.

Villas à louer

Au Golf de Brazza Terrasses avec vue panoramique
Meublée et équipée
de 4 chambre + annexes
Contact direct propriétaire :
06 662 19 29

BONNE ANNÉE - 2014

POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO

LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

SÉNAT

Le contrôle de l'action gouvernementale sera intensifié en 2014

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux au Sénat, le 14 janvier à Brazzaville, a été l'occasion pour le président André Obami-Itou de présenter la nouvelle feuille de route qui orientera l'action de cette institution.

En plus du fonctionnement normal de l'institution qu'il faudra maintenir, plusieurs autres dossiers ont été évoqués et ciblés comme objectifs à atteindre au cours de cette nouvelle année. Il s'agit de donner une suite aux premières conclusions des Rapports Spéciaux et de tout mettre en œuvre pour accroître l'efficacité de leur travail, systématiser et intensifier le contrôle de l'action gouvernementale. Outre cela, améliorer progressivement les conditions de travail des collaborateurs, les exhorter à l'assiduité et à la discipline au travail, poursuivre la politique d'assistance médicale à l'endroit des sénateurs.

Quant au bilan de l'année 2013, il sied de souligner que le travail parlementaire a été normalement accompli, aussi bien dans l'hémicycle qu'à l'extérieur de l'institution conformément aux dispositions de la constitution et du règlement intérieur, a rappelé la première secrétaire du Sénat,



André Obami-Itou (à droite) reçoit les vœux de Nouvel an

Philomène Fouty-Soungou.

Ainsi a-t-elle poursuivi, les trois sessions ordinaires ont été tenues et le Sénat a répondu à l'appel du président de la République pour l'organisation d'une session extraordinaire, la 26^e de la législature. Aussi, plusieurs projets et propositions de lois dont la loi de finances de l'État pour l'année 2014, ont été votés.

Les descentes parlementaires à la base ont été également effectuées et ont permis aux sénateurs non seulement de rendre compte aux populations du travail effectué, mais aussi de relever leurs préoccupations ; lesquelles ont été débattues avec l'exécutif lors des

séances des questions orales, d'interpellations et des questions d'actualités. Le contrôle de l'action gouvernementale a été également renforcé au cours de l'année 2013 par l'entrée en action des rapporteurs spéciaux, dont le rapport général a été examiné et adopté à la session extraordinaire du 27 décembre dernier.

Au plan diplomatique, l'action parlementaire a été également dynamique au cours de cette année. En effet, plusieurs missions ont été effectuées à l'extérieur du pays où les délégués de la chambre haute ont porté haut la voix du Congo.

Jean Jacques Koumbemba

LE NUMÉRIQUE ET VOUS

BantuHub : incubateur de Start-up

« Il faut aider les « Tech entrepreneurs » à travailler dans un environnement favorable à l'éclosion de leurs idées. Il leur faut de l'électricité en continue, un accès internet en permanence et une immersion professionnelle dans un cadre propice à la création, en vue de les aider à développer leurs projets ». C'est sur ce leitmotiv que l'association congolaise BantuTech a finalement tenu le pari de réaliser à Brazzaville le

BantuHub : une communauté d'entrepreneurs innovants et un espace de coworking permettant aux jeunes détenteurs de projets TIC d'abandonner l'isolement et opter pour le travail de groupe.

Les TIC devenant incontestablement l'un des moteurs de développement économique et social, l'initiative participe à la lutte contre la fracture numérique et encourage la création d'entreprises innovantes, gage d'éclosion de logiciels capables de participer au développement de l'économie numérique et à l'amélioration des conditions de vie.

Parce que la création d'incubateurs et d'espace de coworking deviennent le mot d'ordre pour encourager le développement des TIC, l'association BantuTech, créée par Vérone Mankou, a compris qu'il faut miser dans la culture des communautés des logiciels libres et de l'open source, tout en privilégiant une approche inclusive. « Elle se donne pour ambition d'expérimenter de nouvelles voies pour répondre aux besoins de création d'entreprises de nombreux jeunes de notre pays », explique t-il.

BantuHub : TechHub, Coworking, Incubateur, Lab d'innovation

Quatre concepts intégrés dans un seul objectif : accueillir tout entrepreneur cherchant à développer son projet et son réseau, rencontrer de nouveaux collaborateurs, échanger sur ses pratiques et développer ses projets professionnels ou associatifs. À ce titre, l'espace accueille des travailleurs indépendants, micro-entreprises, start-up... Pour y accéder, il suffit d'être membre de l'association en choisissant parmi les cinq catégories de membres. L'accès la plus basique est à 10.000 FCFA le mois, en bénéficiant des heures de travail et de conseil, d'internet gratuit etc.

BantuHub comprend deux salles contenant chacune 10 postes de travail, une salle de réunion, une grande salle pouvant contenir jusqu'à 50 personnes en openspace, et servant de trainings ou de mini-conférences, un coin cuisine, un coin réception, un coin lecture pour la bibliothèque numérique avec plus de 100 e-books. Disposer d'un espace dédié est souvent une dépense injustifiable pour des petites entreprises. Le coworking leur permet de bénéficier des avantages d'un espace de bureau sans avoir à assumer les coûts eux-mêmes. À peine ouvert, l'espace a déjà accueilli plusieurs jeunes détenteurs de projets intéressants. Des applications y sont entrain de naître. Bientôt, grâce à ses événements promotionnels BantuHub dévoilera les premiers fruits de son innovation.

Quentin Loubou

ECONOMIE FORESTIÈRE

Le Congo opte pour la double certification forestière

Le ministère de l'Économie forestière et du développement durable a décidé de mettre en place un système national de certification des forêts (PAFC-Congo) à l'instar du système africain de certification des forêts, le Panafrican Forest Certification (PAFC).

Le PAFC-Congo sera endossé au programme de reconnaissance des standards de certification forestière (PEFC), qui permet au PAFC d'avoir une reconnaissance internationale. En agissant ainsi, la République du Congo est sur les traces du Gabon et du Cameroun qui ont déjà mis en place une association à but non lucratif, un organe responsable du développement et du maintien des standards du schéma de certification. La décision du Congo de s'engager à promouvoir la double certification forestière fait suite à la suspension "injuste et injustifiée" du certificat de bonne pratique forestière, accordé à l'Unité forestière d'aménagement Ngombé. Soit environ 1,2 million d'hectares.

Dans cette optique, plusieurs acteurs du secteur participent à un atelier de sensibilisation au « Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts », encore en projet, dont les travaux se sont ouverts le 14 janvier à Brazzaville.

Depuis un certain temps, la certification forestière est devenue une réalité du marché et la demande des produits de bois certifiés est en augmentation, notamment en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. « Ce sont des régions dans

lesquelles se trouvent les principaux consommateurs des bois tropicaux », a expliqué le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga. Par conséquent, cet atelier est une occasion pour les participants de s'approprier du projet ci-dessus cité et qui a pour objectif : l'augmentation des superficies des forêts de production certifiées dans le Bassin du Congo (± 4,2 millions d'ha), notamment au Cameroun, au Congo, en République démocratique du Congo et bientôt au Gabon.

Les produits certifiés FSC ne représentent qu'environ 1%

En effet, ce programme est sous tutelle de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale). Il est financé par une banque allemande à hauteur de 10 millions d'euros. Il s'exécute à travers trois composantes : la mise en place de mécanismes techniques et formels ainsi que des conditions institutionnelles propices à la certification ; l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts ; le renforcement de la communication.

« Au moment où la certification forestière est à la croisée des chemins, avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement bois européen et la mise en place des APV-Flegt, nous avons besoin de ce type d'appui (...) Les produits certifiés FSC ne représentent malheureusement qu'environ 1% de bois exportés par le Bassin du Congo annuellement », a circonscrit le représen-



Le présidium de l'atelier. crédit photo Adiac

tant national de la Comifac, Joachim Nkondi. Opérationnel depuis avril 2012, ce programme sous-régional a réalisé une série d'interventions qui encourage la certification. Ces actions se déclinent comme suit : une aide directe aux entreprises par des actions de formation et d'accompagnement ; une incitation à un cadre réglementaire plus favorable à la certification ; une contribution à la mise au point de procédures et d'outils méthodologiques FSC adaptés aux conditions d'exploitation des entreprises. À ces actions s'ajoutent celle de la

promotion à la formation d'auditeurs indépendants et au renforcement des capacités des cellules d'aménagement des entreprises. Le programme a contribué aussi à l'intégration d'un corpus d'acteurs qualifiés dans une démarche d'appui continu aux sociétés forestières engagées dans la gestion durable. « Nous avons là une opportunité de financement des activités que nous devons saisir pour la protection de notre patrimoine forestier », a souligné Joachim Nkondi, soutenu par Michel Elenga. « Je souhaite que l'initiative du PAFC-Congo soit sou-

tenu par le PEFCE (...) Ce qui permettra de financer les activités prioritaires de notre pays », a-t-il conclu.

Pour rappel, le Congo détient la plus grande superficie contiguë de forêts tropicales certifiées au monde. Soit, 2,5 millions d'hectares appartenant à la Congolaise industrielle des Bois (Sangha et Likouala) et à l'Industrie forestière de Ouesso (IFO) basée à Ngombé dans la Sangha. Il s'agit des certificats FSC, considéré comme l'un des plus exigeants au monde.

Nancy France Loutoumba

EAU ET ÉLECTRICITÉ

L'année 2014 consacrée à la visibilité des résultats des partenariats

Après avoir conclu, dans les années antérieures, de nombreux partenariats avec plusieurs organismes internationaux, dans le cadre de la redynamisation de ce sous-secteur, le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, pour cette année 2014, se fixe sept missions essentielles et urgentes. Au nombre de celles-ci : les partenariats signés avec différents partenaires publics et privés et la poursuite des réformes de la gouvernance.

Profitant de la cérémonie d'échange de vœux avec ses collaborateurs, le 14 janvier à Brazzaville, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, a saisi l'occasion pour dévoiler la feuille de route de son département, laquelle devra guider l'action de son ministère courant 2014. Le ministre a annoncé à cet effet, sept défis à relever en urgence, visant le bien-être des populations. Il s'agira de renforcer et consolider les réalisations structurantes nationales, dans une synergie constante avec la délégation générale des grands travaux ; donner la visibilité sur le terrain des résultats des partenaires publics-



Poignée de main entre Henri Ossebi et un des partenaires du ministère

privés contractuels avec les sociétés Electricité de France (EDF), SADE et VEOLIA ; poursuivre les réformes visant la bonne gestion du secteur de l'électricité et de l'eau, tout en privilégiant le dialogue social

avec les partenaires sociaux ; soutenir la dynamisation de l'intervention des structures de proximité telles que l'ANER et l'ANHYP, à travers l'électrification rurale.

Nonobstant l'amélioration de la

communication sectorielle au sein du ministère des entreprises et la formation continue des agents, le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique travaillera cette année d'arrache-pied pour boucler définitivement le dossier sur l'étude tarifaire annoncée depuis des années par le chef de l'État.

Bilan de l'année 2013

D'après le directeur de cabinet du ministre, Georges Adzama, les sous-secteurs de l'eau et de l'électricité ont connu des avancées significatives en 2013. Dans le secteur de l'électricité, par exemple, des efforts considérables ont été faits avec le lancement des travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Liouesso et des lignes attenantes ; les travaux de construction de la ligne 110 KV entre Boundji et Ewo ainsi que le lancement des études relatives à la construction des micro-centrales dans les localités de Mourala et de Mbama. De même, il faut inclure la finalisation des travaux de réhabilitation, d'extension et de modernisation des réseaux de distribution à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le secteur de l'eau potable a été marqué par la mise en service du premier module de la deuxième usine d'eau de Djiri, qui a permis d'améliorer l'offre de l'eau à Brazzaville ; le lancement des études en vue de la construction d'une nouvelle usine d'eau à Pointe-Noire qui devra produire 5200 m³/h. L'un des projets le plus important a été celui lancé par le chef de l'État, appelé Eau pour tous, qui vise la construction de 4000 forages dans 2000 localités.

Quelques défaillances enregistrées en 2013

En dépit des efforts considérables fournis, a reconnu le ministre Henri Ossébi, le secteur de l'électricité a connu ses jours noirs, avec l'incendie qui a détruit le poste B du centre-ville de Brazzaville, le 1er octobre 2013. Rappelons que d'autres coups similaires et actes de vols ont été enregistrés à Pointe-Noire notamment les dégâts matériels causés par les changements climatiques, marqués par l'écroulement des pylônes à Brazzaville et l'ennement des postes à postes à Pointe-Noire.

Firmin Oyé

ACTION HUMANITAIRE

Les pharmaciens congolais se mobilisent en faveur de la Centrafrique

La situation humanitaire et sanitaire préoccupante de la République centrafricaine a motivé les pharmaciens congolais à se mobiliser pour créer un mouvement dénommé « SOS Centrafrique » consistant à collecter des fonds pour l'achat de médicaments.

À ce jour, soit le 14 janvier, au cours d'une conférence de presse, le président de l'Ordre national des pharmaciens congolais, Hyacinthe Ingani, a déclaré que les pharmaciens congolais avaient déjà acheté des médicaments pour près de 20 millions de FCFA.

« Au regard de l'ampleur de la situation, l'offre paraît encore petite », a-t-il ajouté. C'est ainsi que le président de l'Ordre national des pharmaciens congolais a lancé un appel à toutes les personnes de bonne volonté, à toutes les ONG congolaises et africaines ainsi qu'aux organismes divers tant nationaux qu'africains, de bien vouloir apporter leurs contributions financières pour sauver les populations centrafricaines sinistrées. Le conférencier a informé les journalistes que les pharmaciens africains sont associés à cette initiative et s'appêtent à envoyer leurs contributions fi-

nancières dans les tout prochains jours. Hyacinthe Ingani souhaite que les choses soient organisées aussi rapidement que possible « parce que les contacts que l'Ordre national des pharmaciens congolais a eus avec la Croix-Rouge centrafricaine font état de milliers de personnes qui meurent faute de médicaments », a-t-il renchéri. Invité par les journalistes à leur assurer que les médecins congolais emboîteront le pas aux pharmaciens, le président de l'Ordre national des pharmaciens congolais a indiqué que pour le moment, l'initiative est encore prise par eux. « Sur

le plan sécuritaire, le gouvernement congolais a envoyé de nombreux contingents en République centrafricaine. Notre contribution sur le plan humanitaire s'inscrit pratiquement dans le même cadre, à savoir celui d'aider un pays voisin qui se trouve dans une situation sécuritaire, humanitaire et sanitaire, difficile », a déclaré Hyacinthe Ingani.

Les pharmaciens congolais, a précisé Hyacinthe Ingani, ont procédé à la mise en place d'un comité chargé de collecter les fonds pouvant leur permettre d'acheter les médicaments et de les acheminer

rapidement sur la République centrafricaine. Deux numéros de téléphone sont mis à la disposition des personnes intéressées pour apporter leurs contributions financières : 05 627 92 63 et 06 887 87 27.

Séance tenante, les pharmaciens ont reçu trois chèques d'un million chacun de la part des organisations financières nationales. Hyacinthe Ingani a assuré les journalistes qu'ils achemineront sur la République centrafricaine, le plus vite possible, les médicaments achetés dès lors qu'ils arriveront à en collecter des tonnes.

Roger Ngombé

FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 10.000 finalistes tiennent à intégrer la fonction publique

Le socle des diplômés des écoles professionnelles a annoncé, le 14 janvier à Brazzaville, la tenue prochaine d'une assemblée générale en vue d'informer près de 10.000 étudiants finalistes de leurs droits d'intégration à la fonction publique.

Le socle des diplômés des écoles professionnelles est une plate-forme estudiantine regroupant les finalistes de cinq écoles de formation. Elle est créée depuis trois mois.

Le président de cette structure, Roland Dordin Aouba, est monté au créneau pour dénoncer la non prise en compte par le ministère de la Fonction publique des articles 101 et 102 de la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction pu-

blique. « La loi dit que pour être intégré à la fonction publique il faut passer par un concours. Il y a cependant deux types de concours, l'un donne un accès pour intégrer directement à la fonction publique et l'autre, dont le président vient de signer le décret n°2004-395 du 26 août 2004, fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans la fonction publique. Étant donné que ces finalistes sortent des écoles de formation, ils doivent être recrutés à la fonction publique sans passer par un concours, l'article 102 n'est pas respecté. D'ailleurs, un concours est organisé par rapport à un poste budgétaire déjà existant », a expliqué Roland Dordin Aouba.

Selon cette association, plusieurs

promotions traînent et ne sont pas intégrées à la fonction publique pour des raisons injustes. Par exemple, à l'École nationale des instituteurs (ENI), à l'École nationale des Beaux-arts (ENBA), à l'École nationale moyenne d'administration (ENMA), à l'École nationale des eaux et forêts (ENEF) ainsi qu'à l'école paramédicale, on dénombre des milliers de finalistes issus des promotions allant de 2005 jusqu'à 2013. L'intégration à la fonction publique, déjà pléthorique, est très caduque car les postes à pourvoir sont moins nombreux et les besoins ainsi que les quotas de recrutement exprimés par les ministères doivent être revus à la hausse.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une formation psychopédagogique pour les vacataires

Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, organise du 13 au 17 janvier, en cinq endroits, un séminaire de renforcement des capacités psychopédagogiques des enseignants vacataires. À Brazzaville, les assises qui se déroulent à la Grande bibliothèque universitaire, ont été ouvertes par le directeur départemental de l'Enseignement technique, Jean Bruno Ndilou.



Les participants au séminaire. crédit photo Adiac

Les participants vont, pendant six jours, suivre plusieurs thématiques parmi lesquelles, la connaissance des textes administratifs, l'éthique et la déontologie professionnelle, les techniques d'animation pédagogique ainsi que la confection de la fiche pédagogique. Ouvrant les travaux, Jean Bruno Ndilou a demandé aux enseignants vacataires de tirer profit des enseignements que chacun recevra afin de relever le défi de l'amélioration qualitative des rendements scolaires tant souhaitée. « Ce n'est pas par hasard que notre ministère a, dans le cadre de la refondation du sous-secteur, mis en chantier un vaste programme de réformes. Une de ces réformes concerne le renforcement des capacités qui intègre les actions de formation en vue de l'explosion d'un personnel capable d'assurer l'encadrement des élèves et la gestion des établissements pour l'amélioration quali-

tative de nos résultats scolaires », a-t-il rappelé.

Selon lui, cette formation, qui s'articule autour des thèmes d'intérêt capital, est une occasion pour les participants de déceler les problèmes qui minent le fonctionnement de leurs établissements scolaires et qui nécessitent à court, moyen et long termes des solutions salvatrices. Le choix de ces thèmes relève, a commenté le directeur départemental, à n'en point douter, d'un constat de terrain sur la problématique de gestion pédagogique dans les établissements sous tutelle.

Rappelons que cette formation des vacataires, qui se tient simultanément à Owando, dans la Cuvette, Kinkala dans le Pool, Dolisie dans le Niari, Pointe-Noire et Brazzaville, intervient un an après celle destinée aux enseignants titulaires. Le but est, d'après le ministère, d'emmener tous les enseignants au même diapason.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION SOCIALE

Des jeunes filles-mères apprennent la coiffure

Dans le cadre de la lutte contre l'oisiveté et le chômage, au Centre de formation Papa-Roma, situé à Talangaï, des dizaines de jeunes filles-mères s'initient au métier de la coiffure moderne.

Elles sont motivées pour la majorité par l'obtention d'une attestation de fin de stage pouvant leur donner accès à un emploi décent et rémunérateur. D'autres jeunes filles-mères espèrent ouvrir leurs propres ateliers après avoir acquis les connaissances appropriées pendant la formation. « Je suis convaincue qu'à la fin du stage je vais devenir quelqu'un. J'aurai à long terme mon propre atelier, pourquoi pas des élèves à ma charge », confie Nadège Elenga, 19 ans, mère de trois enfants de pères différents et fille d'une famille nombreuse. Cette jeune personne fait partie des trente filles âgées de 18 à 29 ans inscrites à Papa-Roma, centre d'insertion et d'apprentissage en coiffure-esthétique créé par un altruiste congolais, qui a la particularité d'ac-

cueillir trente à cinquante apprenantes. « Le souhait serait qu'on forme les filles-mères à des petits métiers tels que le tricotage, la broderie, la coupe et la couture et à cela il faut ajouter l'alphabetisation, c'est-à-dire le français, l'arithmétique et l'éducation à la vie », espère Nadège Elenga qui veut aussi que les conditions d'apprentissage s'améliorent, notamment « agrandir l'espace d'accueil d'autres candidates », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, est basée au foyer Sœur-Clotilde, l'Association brazzavilloise Jeunesse action évolutive (Abjae) dirigée par William Éric Mbanza. Créée en 2005, l'ONG Abjae a déjà formé 1.210 apprenantes en coiffure esthétique, couture mixte, pâtisserie et hôtellerie. Actuellement, près de 480 apprenantes sont en formation.

Il est vrai que le Congo n'a pas eu un développement structurel et professionnel dans le cadre de la formation et de la prise en charge des enfants,

des jeunes filles et adolescents. C'est pourquoi un centre de formation et d'apprentissage des petits métiers est considéré comme une école de deuxième chance par les exclus du système d'enseignement primaire et secondaire. La plupart de ces centres à Brazzaville ont pour objectif : l'insertion sociale et professionnelle des adolescents et des jeunes filles exclus du système scolaire sans qualification ni diplôme. Le but est de créer pour ces adolescents et jeunes filles un cadre permettant et favorisant la qualification pour leur insertion professionnelle, et pour lesquels le modèle classique n'a pas pu apporter des solutions adéquates.

Signalons enfin que le gouvernement, par l'entremise du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, a pris l'initiative d'équiper ces centres du matériel nécessaire (casques professionnels, casques à vapeur, sècheurs professionnels, tondeuses, etc.).

F.I.

airtel VOUS **souhaite**
une **Bonne & Heureuse**
année

2014

Christine Djindjy



airtel
le réseau qui
nous unit

LES BRÈVES DU MONDE

Guinée : Claude Kondiano élu président de l'Assemblée nationale

Claude Kory Kondiano, député et candidat du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti présidentiel, a été élu, le 13 janvier, président de l'Assemblée nationale, issue des élections législatives du 28 septembre remportées par le parti du président Alpha Condé et ses alliés. Le nouveau président du Parlement guinéen a obtenu 64 voix sur les 113 votants et un bulletin nul.



RDC : l'ONU craint une résurgence du M23 dans l'est du pays

La Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) ne laissera pas les rebelles du M23 reprendre leurs opérations et va poursuivre son offensive contre deux autres groupes armés, a affirmé, le 13 janvier, le représentant spécial de l'ONU en RDC devant le Conseil de sécurité. Selon le dernier rapport du groupe d'experts de l'ONU sur le Congo, les recrutements se seraient poursuivis en faveur du M23 après sa défaite militaire. Depuis le mois de décembre, l'ONU s'est beaucoup félicitée de la défaite du M23. Mais le rapport d'étape de la Monusco laisse entendre que ce succès militaire n'est pas aussi complet qu'il y paraît. Devant le Conseil de sécurité, Martin Kobler, le chef de la mission de l'ONU en RDC, a fait état d'informations « crédibles » selon lesquelles le M23 continuait de recruter et redevenait actif dans l'est du Congo.

Nigéria : les mariages homosexuels interdits

L'avenir ne s'annonce pas arc-en-ciel pour les homosexuels nigériens. La sodomie était déjà punie de prison. Désormais ce sont les mariages homosexuels. Le président de la République, Goodluck Jonathan, vient de promulguer une loi interdisant explicitement les unions entre personnes de même sexe qui restreint les droits des homosexuels. Voilà plus d'un an que le président du Sénat, David Mark, s'était lancé dans une véritable croisade contre les homosexuels. Son projet de loi, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en mai dernier, vient finalement d'être promulgué par le chef de l'État nigérian.

Drame de Lampedusa : un passeur somalien devant la justice

Le procès d'un passeur somalien soupçonné d'être un des « organisateurs » de la traversée qui s'est transformée, le 3 octobre, en gigantesque naufrage près de Lampedusa, faisant plus de 360 morts, s'est ouvert lundi 13 janvier à Palerme, en Sicile. Ce passeur aurait violé et torturé de nombreuses Érythréennes présentes sur le bateau. Lorsqu'une de ses victimes présumées, âgée de 18 ans, a aperçu Elmi Mouhamud Muhidin dans la salle d'audience, elle s'est caché le visage dans les bras d'un des officiers de police qui l'accompagnait. Des vingt femmes qui auraient été violées par le Somalien et ses hommes, elle serait la seule à avoir survécu au naufrage.

Égypte : le référendum constitutionnel s'ouvre sur fond d'attentat

Cinquante-deux millions d'électeurs sont invités mardi et mercredi à dire oui ou non à la nouvelle constitution qui doit remplacer celle des Frères musulmans, approuvée par référendum en 2012. Un référendum à risque et sous haute surveillance. Une bombe a explosé mardi matin au Caire, sans toutefois faire de victimes, peu avant l'ouverture des bureaux de vote.

Tiras Andang

Conseil national de la jeunesse : l'heure du bilan a sonné

La session ordinaire de cet organe para-institutionnel, qui se tient du 14 au 15 janvier à la préfecture de Brazzaville, est consacrée à l'évaluation de son action trois ans après sa mise en œuvre en 2010

Créé sur la base des recommandations de l'Union africaine notifiées dans la charte africaine de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse du Congo (CNJ) tient depuis hier sa session ordinaire consacrée à son bilan. Selon son président, Franck Linda Moyabat Noumazalay, le premier mandat s'appuyait sur les recommandations de la session inaugurale. Un programme d'activités dont les grands axes retenaient la finalisation du statut juridique de la structure et la structuration des bureaux départementaux sur toute l'étendue du territoire national. « Cette première expérience du bureau du conseil fut à la fois exaltante et fastidieuse ; de même que l'on peut noter également, à

faire connaître le CNJ, de le rendre visible, de le doter d'un cadre juridique et d'un siège lui permettant d'être efficace dans l'exécution de son programme. Pour lui, les besoins des jeunes Congolais représentent près de 70% de la population.

Franck Linda Moyabat Noumazalay a également épinglé plusieurs défis auxquels il faudra donner des réponses immédiates. Il a, par exemple, cité des défis liés à l'emploi, à la santé, à la formation et bien d'autres qui restent actuellement irrésolus. « Ces combats, de même que ceux qui sont liés à la construction d'une véritable citoyenneté au plan national, restent d'actualité pour le CNJ-Congo. Notre responsabilité, aux côtés des pouvoirs publics, des partenaires au développement ou de la société civile, est toujours engagée de façon à garantir aux jeunes un avenir emprunt de sérénité dans la perspective de l'émergence de notre pays d'ici à 2025 », a-t-il conclu,

rendre des comptes sur son action. Mais pour que ce moment de vérité soit vécu dans la sérénité, je me dois de vous dire par expérience qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite sur cette terre. Encore moins celle du CNJ, âgée d'à peine trois ans », a précisé le ministre. Il a, par ailleurs, demandé aux participants de faire preuve de dépassement de soi, de ressaisissement et de grandeur afin que cette session se tienne dans la paix et la quiétude sous le triptyque : unité, critique, unité. Pour lui, le temps est arrivé de corriger les mécanismes qui ne leur ont pas permis d'aller vers le franc succès de l'action du CNJ. « Nous ferons ensemble ce travail de correction afin d'améliorer dans le temps, l'action du CNJ et lui donner les moyens de la mise en place d'une véritable politique de rassemblement des jeunes dans un élan visant la construction et la modernisation de notre pays, le renforcement de ses appuis en ma-



Le ministre Anatole Collinet Makosso entouré du directeur général de la jeunesse et du président du CNJ-Congo

côté des réussites, quelques manquements observés dans le fonctionnement et dans l'exécution des missions qui étaient les nôtres. Nous mettons tout cela sur le compte de l'apprentissage et de l'immaturité qui nous ont caractérisés pendant quelque temps au sein de cette institution », a reconnu le président national. D'importantes avancées ont été, a-t-il rappelé, enregistrées au plan national, notamment dans le cadre de l'encadrement de la jeunesse. Ce mandat leur a permis de

invitant les participants à plus d'initiatives et de pragmatisme en faveur des jeunes.

Ouvrant les travaux, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que la présente session ordinaire du CNJ-Congo était un moment essentiel de la vie de cette structure à l'orée de la tenue en différé de la troisième conférence générale de la jeunesse. « À ce titre, je serais tenté de dire que voici venu le temps de la vérité ; celui où chacun de vous va

tière de paix, de démocratie, de gouvernance, de solidarité et de stabilité sociale », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Rappelons que le CNJ-Congo a été désigné porte-parole de la jeunesse du monde, élu à la tête du conseil d'administration de la jeunesse de la Cécac et membre du bureau du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau. Il est aussi membre du comité du festival mondial de la jeunesse.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Sénégal abrite une réunion de la CIPRES

Une réunion spéciale du comité d'experts sur la relecture des textes de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) se tient du 13 au 17 janvier, à Saly Portudal, une station balnéaire située à 50 km de Dakar (Sénégal).

L'objectif de la réunion est de valider les textes de la Cipres avant leur présentation, en février à

Abidjan (Côte d'Ivoire), au conseil des ministres ayant en charge la prévoyance sociale, indique un communiqué. Cette réunion regroupera des experts de la Cipres, des représentants de haut niveau des ministères du Travail et de la sécurité sociale ainsi que des directeurs généraux des organismes de prévoyance sociale des quinze pays membres de la Cipres. Cette ren-

contre fait suite aux recommandations issues de la réunion de Cotonou (Bénin) et du rapport sur l'audit institutionnel de la Cipres, dont sont membres le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la RD-Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Noël Ndong



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 34 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard, Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc -/- Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC

* S.A.V. et Suivi en permanence

* GARAGE professionnel à MAFOUTA

* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

SOUDAN DU SUD

La FAO et le PAM mettent en garde contre l'aggravation de l'insécurité alimentaire

Les deux agences de l'ONU ont, le 13 janvier, estimé que le conflit qui oppose les partisans de l'ex vice-président Riek Machar contre l'armée gouvernementale, menace d'aggraver lourdement la faim et les souffrances humaines, puisqu'il anéantit les modestes acquis réalisés ces deux dernières années en matière de sécurité alimentaire.

« Il est capital de rétablir la sécurité alimentaire et la stabilité au Sud-Soudan dans les plus brefs délais afin de permettre aux personnes déplacées de rentrer chez elles et de reprendre leurs activités agricoles, pastorales et halieutiques. Le facteur temps est capital : il y a du poisson dans les rivières, les éleveurs s'efforcent de protéger leurs troupeaux et les semis de maïs, d'arachide et de sorgho démarrent en mars », explique Sue Lauze, représentante de la FAO au Sud-Soudan.

Selon le directeur de la division FAO des opérations d'urgence et de la réhabilitation, Dominique Burgeon, même avant les conflits récents qui ont déplacé plus de 352.000 personnes, quelque 4,4 millions de personnes étaient déjà estimées en situation d'insécurité

alimentaire dans ce pays cette même année, dont 830.000 victimes d'insécurité alimentaire aiguë.

La FAO s'efforce de venir en aide à tous ceux qui ont été frappés par la crise afin qu'ils puissent reconstruire rapidement leurs moyens d'existence. Pour un grand nombre d'individus ayant été déplacés sur les rives du Nil et du Sobat, la pêche sera une source immédiate et essentielle d'alimentation et de revenus. Tout en mobilisant ses propres ressources pour couvrir certains des besoins les plus pressants, l'agence onusienne redouble d'efforts pour consolider ses moyens sur le terrain afin d'être en mesure de fournir une aide humanitaire cruciale.

Pour tenter de remédier à la situation humanitaire qui prévaut au Soudan du Sud, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies vient d'étendre son aide aux populations fuyant les combats. Selon un communiqué, il a lancé une nouvelle opération d'urgence visant à couvrir les besoins des personnes affectées par la crise. Tout en travaillant aussi à surmonter les défis entravant l'acheminement de l'aide d'urgence à ceux qui en ont besoin, le PAM procède aussi à la réalisation

sur place d'un programme humanitaire d'un coût global de 57,8 millions de dollars. Ce programme vise à fournir une aide alimentaire d'urgence à un maximum de 400.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont un soutien nutritionnel spécialisé pour les nouvelles mères et enfants en bas âge, les plus exposés à un risque de perturbation de leur approvisionnement alimentaire.

La directrice du PAM pour l'Afrique centrale et orientale, Valérie Guarnieri, a déclaré : « Le PAM a commencé à fournir de la nourriture aux personnes déplacées dans les premiers jours de la reprise des combats, et nous avons déjà aidé près de 100.000 personnes touchées par cette crise au Sud-Soudan depuis qu'elle a éclaté à la mi-décembre. Mais pendant que nous et nos partenaires atteignons toujours plus de personnes chaque jour, nous faisons face à des difficultés pour atteindre certaines zones, et le pillage de la nourriture et d'autres biens dans nos locaux et entrepôts dans tout le pays, et plus récemment à Bentiu jeudi, complique grandement nos efforts. »

Avec la poursuite des combats, les organisations humanitaires

dont le PAM, ont du mal à accéder à de nombreuses régions du Sud-Soudan. « Nous nous sommes rapidement mobilisés pour fournir une aide immédiate aux personnes en quête de sécurité par-delà les frontières sud-soudanaises. Mais tous nos programmes d'aide aux réfugiés de la région ont déjà été confrontés à de graves déficits de financement avant la crise, et un nouvel afflux de réfugiés mettrait à rude épreuve les ressources disponibles », a ajouté Valérie Guarnieri.

La crise sud-soudanaise a forcé au moins 200.000 personnes à fuir leurs maisons à la recherche de sécurité en cette période de récolte. C'est ainsi que le PAM craint que l'impact sur la sécurité alimentaire qui constitue un défi majeur dans ce pays bien avant le conflit, soit important pendant longtemps, même si les négociations politiques s'avéraient couronnées de succès. L'agitation dans le pays a déjà perturbé l'approvisionnement sur les marchés locaux. « Le PAM exhorte toutes les parties prenantes à protéger les civils et les biens humanitaires – comme les stocks de nourriture – de sorte à ce qu'ils puissent être utilisés pour les opérations de secours essen-

tielles, en particulier pour les femmes et enfants affectés par la violence. Nous nous joignons à nos partenaires dans cet appel urgent aux deux parties afin qu'ils permettent aux organisations humanitaires de fournir en toute sécurité de l'aide aux personnes dans le besoin », a déclaré le directeur adjoint du pays, Eddie Rowe.

En plus du soutien aux personnes touchées par le conflit à l'intérieur du Sud-Soudan, le PAM aide également des milliers de réfugiés qui ont fui dans les pays voisins, dont l'Ouganda, l'Éthiopie et le Kenya.

Signalons que lundi, l'armée loyaliste tentait de reprendre la ville de Bor aux rebelles. Cette capitale régionale de l'État de Jonglei dans la partie est du pays, était encore entre les mains des insurgés alors que depuis le début des combats, il y a un mois, cette ville a déjà changé trois fois de mains, provoquant la fuite massive de ses habitants. Quant aux laborieuses négociations de paix qui devraient se poursuivre à Addis-Abeba, en Éthiopie, elles ont été plutôt ajournées, cette fois, pour une simple question de lieu.

Nestor N'Gampoula

FORUM BUILD AFRICA

Plus de 500 leaders politiques et économiques de renommée mondiale attendus à Brazzaville

Prévu du 5 au 7 février 2014 à Brazzaville, ce Forum consacré essentiellement aux infrastructures en Afrique, connaîtra la participation de personnalités internationales de renom, a annoncé dans un communiqué publié le 14 janvier, cette organisation

Ce forum de haut niveau sur les infrastructures en Afrique, qui se tiendra sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, regroupera plus de 500 leaders politiques et économiques et entreprises de renommée mondiale. Parmi les hommes de proue attendus, on souligne la participation, en qualité d'intervenants, de monsieur Vicente Fox, ancien président du Mexique. Leader visionnaire, Vicente Fox qui a accumulé une riche expertise sur les défis économiques et sociaux que caressent les économies émergentes, partagera à cette occasion, sa florissante expérience avec l'ensemble des participants, les édifiant sur le bien-fondé des infrastructures, considérées à ce jour comme moteur incontournable de développement et de croissance économique. Une autre personnalité mondialement connue, attendue lors de ces assises, est le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, Sanusi Lamido Sanusi. Très efficace dans ce domaine, Sanusi Lamido Sanusi, qui a raflé le prix international des gouverneurs des banques centrales et celui de meilleur gouverneur de l'année en Afrique, deux mois seulement après sa nomination, donnera également une communication.

Le docteur Avier Sala-I-Martin, professeur d'économie à l'Université Columbia, New York, aux États-Unis d'Amérique, qui sera lui aussi de la partie, décryptera avec minutie, l'environnement économique et le climat d'investissement du continent. À cet effet, il donnera aux décideurs qui participeront à ces assises, une meilleure lumière des enjeux de l'heure, en vue de renforcer aussi bien leur compétitivité que leur capacité d'innovation au sein du continent.

Rappelons que le forum Build Africa qui réunira plus 500 entreprises et dirigeants politiques mondiaux, sera organisé en partenariat avec le Fonds Africa 50 de la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

Firmin Oyé

CENTRAFRIQUE

Le président par intérim Nguendet parmi huit candidats à la présidence de la Transition

Le président par intérim Alexandre-Ferdinand Nguendet s'est porté candidat parmi sept autres postulants au poste de président de la transition en République centrafricaine (RCA) qui sera désigné lors d'une session spéciale du Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire) qui s'ouvre mardi à Bangui, a appris Xinhua d'une source interne à cet organe législatif qui a annoncé par ailleurs la prestation de serment du futur dirigeant samedi.

Ancien député de l'Assemblée nationale élue en 2005 pour un mandat clôturé en 2011, Nguendet est l'actuel président du CNT mis en place en 2013 après la prise du pouvoir de Michel Djotodia et de son ex-rébellion Séléka. C'est à titre qu'il a porté à titre intérimaire pour une durée de 15 jours à la tête de l'État après la démission forcée de l'ex-chef rebelle et du Premier ministre du gouvernement d'union nationale et de transition Nicolas Tiangaye vendredi à N'Djamena au Tchad.

C'était à l'occasion d'un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) convoqué la veille par le président tchadien Idriss Deby Itno, prési-

dent en exercice de cette organisation régionale, en vue d'un règlement de la crise centrafricaine plongée dans l'enlisement à cause de la persistance des violences en dépit de la présence dans le pays de la force française Sangaris et des troupes africaines de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) autorisées par les Nations Unies.

Présenté comme proche de l'ancien président de la Transition Michel Djotodia, Alexandre-Ferdinand Nguendet est le premier à organiser une marche de soutien au coup d'État du 24 mars 2013 ayant renversé le régime de François Bozizé, arrive lui-même au pouvoir lors d'un putsch militaire mené en mars 2003 contre le défunt chef de l'État démocratique élu Ange-Félix Patassé.

D'après le programme officiel communiqué à Xinhua par Thierry Akoloza, rapporteur général du CNT, la session extraordinaire du CNT va s'étaler sur sept jours. « Du mardi 14 au mercredi 15 janvier, les membres du CNT vont examiner les candidatures avant de passer au vote le jeudi 17 janvier. Le samedi 18 janvier sera réservé à la prestation de serment du nouveau chef de l'État de transition élu », a-t-il précisé.

Cette session extraordinaire s'ouvre trois jours après la constatation de la vacance du pouvoir exécutif par la Cour constitutionnelle de transition qui a donné la possibilité au président du CNT Alexandre Ferdinand Nguendet d'assurer l'intérim pour une période de quinze (15) jours maximum.

Selon l'article 23 de la Charte constitutionnelle de transition (Constitution provisoire), adoptée en août 2013, « en cas de décès, de démission ou d'incapacité définitive médicalement constatée du chef de l'État de la transition, le président du Conseil national de transition assure la vacance ».

La population centrafricaine souhaite que les 135 membres du CNT fassent preuve de maturité pour élire un président de la Transition neutre, capable de relever les défis sécuritaires et d'amorcer le processus de la réconciliation nationale après une longue crise qui a déchiré le tissu social du pays.

Nombre d'observateurs craignent cependant ce qu'ils appellent une élection « fanatique ». Pour eux, « le CNT a une forte coloration de la coalition rebelle Séléka, car, il est l'émanation illégale du coup d'État de Djotodia le 24 mars 2013 ».

Xinhua

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ****Mboté !**Vous faites partie
des privilégiés.

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; contact : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La communication inscrite parmi les actions de 2014

« À l'instar de ce que nous venons de faire à l'occasion d'une mission à Bangui, nous allons impliquer la presse nationale, dans sa diversité, dans la couverture des activités diplomatiques non seulement au Congo, mais aussi à l'extérieur », a déclaré le ministre des affaires étrangères à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux avec son personnel, le 13 janvier à Brazzaville.

Cette cérémonie a permis à Basile Ikouébé d'informer ses administrés sur des projets qui seront exécutés en 2014. Il a, par la même occasion, pris l'engagement d'associer désormais la presse locale dans toutes ses activités.

Le réseau diplomatique s'élargit

Au nombre des projets à mettre en œuvre en 2014, figure en bonne place la poursuite de la politique d'élargissement du réseau diplomatique congolais. Dans ce cadre, le Congo ouvrira au cours de cette année une ambassade à Abidjan en Côte d'Ivoire et un Consulat général à Kigali au Rwanda. En 2014, a annoncé Basile Ikouébé, l'État congolais s'em-



L'échange de vœux entre le ministre et le secrétaire général

ploiera à octroyer un terrain à Brazzaville à la République de Turquie et un autre à l'Éthiopie, afin que ces deux États bâtissent leurs représentations diplomatiques au Congo.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération a

également informé que 2014 est l'année au cours de laquelle son département mettra en œuvre une politique de formation de son personnel, tout ceci afin de combler le vide causé par le départ à la retraite de nombreux cadres ces dernières

années. « Il nous faut des formations adaptées au caractère multidimensionnel de la diplomatie contemporaine », a avancé le ministre.

L'année qui débute est également l'année où le Congo devra s'impliquer activement dans la gestion de ses frontières, en termes de délimitation, de démarcation, de matérialisation, d'organisation de concertations régulières avec les pays voisins, dans le cadre de la promotion des relations de bon voisinage et d'intégration sous-régionale. En outre, Basile Ikouébé a annoncé qu'au cours de cette année, le département dont il a la charge organisera plusieurs sessions de commissions mixtes avec des partenaires tels que l'Afrique du Sud, le Vietnam, la Russie, la Chine, la République démocratique du Congo, l'Algérie et le Brésil.

Le ministère préoccupé par les Congolais de l'étranger

La diplomatie congolaise n'oublie pas la diaspora congolaise. Dans cette optique, le ministre promet, au cours de cette année, une meilleure intégration du volet « Diaspora congolaise » dans la diplomatie

congolaise. « Ceci pour mieux prendre en compte les préoccupations de nos compatriotes expatriés en termes de sécurité, d'emploi, et de participation au développement de notre pays », a conclu Basile Ikouébé.

Peu avant l'adresse du ministre, le secrétaire général dudit ministère, Cyprien Sylvestre Mamina, avait dressé le bilan de l'année écoulée, marquée selon lui, par de grandes visites officielles dont celle du président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, les 29 et 30 mars à Brazzaville. Il a également salué l'engagement du Congo dans la recherche de la paix dans la sous-région et dans le continent africain. « Chacun sait, en effet, que sous l'autorité du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, notre pays, ses diplomates et son armée sont engagés sur différents fronts, au nom des principes, des valeurs et des intérêts qui sont au cœur de notre diplomatie », s'est notamment réjoui le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Tiras Andang

CENTRAFRIQUE

L'espoir est à portée de main, estime l'envoyé spécial de l'ONU

Le représentant spécial du secrétaire général pour la Centrafrique, Babacar Gaye, a déclaré le 13 janvier, lors d'un point de presse, que la situation restait encore critique dans le pays mais commençait déjà à s'améliorer depuis la démission du président de transition, Michel Djotodia, et du Premier ministre, Nicolas Tiangaye.

« La République centrafricaine

est actuellement à un stade critique, mais aujourd'hui, je peux dire que l'espoir est à portée de main », a souligné Babacar Gaye, ajoutant que la communauté internationale devra accompagner la nouvelle équipe sur la voie d'élections libres, crédibles et démocratiques. Pour le représentant spécial des Nations unies, cet espoir réside dans le renforcement de la

Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) avec l'arrivée attendue d'un nouveau contingent du Rwanda, dans la poursuite de l'opération française Sangaris et dans l'élection rapide d'un nouvel exécutif de transition.

À l'instar de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, Babacar Gaye avait pris acte

de la démission du président Michel Djotodia et du Premier ministre Nicolas Tiangaye. Dans un communiqué de presse, il avait encouragé les membres du Comité national de transition à se mobiliser en vue d'élire un nouvel exécutif de transition. « Les progrès enregistrés dans la sécurisation de Bangui par la Misca et les forces françaises de l'opération Sangaris

sont réels et doivent être préservés, mais de sérieuses menaces persistent », avait-il dit.

Notons que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies se réunira en session spéciale le lundi 20 janvier à Genève (Suisse) pour discuter de la situation des droits de l'homme en République centrafricaine.

Nestor N'Gampoula



Promotion spéciale

Imprimantes 



HP LaserJet P1102
Imprimante Noir-Blanc (Print)
Prix : **99.000** TTC



HP LaserJet CP1525n color
Imprimante Color (Print)
Prix : **279.000** TTC



HP Deskjet P1050
Imprimante Color (Scan - Print - Copy)
Prix : **59.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

Dix ans déjà et un bilan très impressionnant

Manstina sur scène, l'un des festivals internationaux de théâtre qui s'affirme dans la sous-région comme porte-voix de la renaissance du théâtre africain, totalise dix ans depuis son lancement par l'association Noé Culture en 2003. Dieudonné Niangouna, qui préside cette manifestation culturelle, qui s'est déroulée du 10 au 30 décembre, en dresse un bilan positif et se montre très optimiste pour les dix prochaines années.

Le festival Manstina sur scène a fait connaître et découvrir sur la scène théâtrale congolaise plusieurs talents qui se sont révélés grâce à des créations issues des différentes résidences organisées, comme Alvie Bitemo, Julien Bissila, De Lavallet Bidiefono Boris Nganga, Sylvie Diclo Pomos, Stella Loko, Guy Stan Matingou. De nombreux organisateurs de festival de théâtre à travers le monde ont fait tourner ces œuvres en vue d'en assurer une bonne promotion.

« Plus de neuf artistes ont commencé à tourner grâce à Manstina sur scène. Et il y a des auteurs qui n'avaient pas encore présenté leur texte ni en lecture ni en spectacle. Trois auteurs font partie du périmètre des dramaturges africains : Sylvie Diclo Pomos, découverte à la

deuxième édition de Manstina avec son texte *La traversée* ; Julien Bissila avec *Crabe rouge* ; Dorient Kaly qui écrit pas mal de textes pour les spectacles qu'il fait avec Ulrich Toyo, ils étaient comédiens et font maintenant partie du paysage des auteurs », précise Dieudonné Niangouna.

En dix ans, 122 spectacles de théâtre et de danse ont été programmés, dont 12 spectacles lancés par Mantsina sur scène grâce à des bourses données aux artistes. On peut citer : Le pauvre petit plat d'à côté ; Propos d'un candidat à l'exil ; Je vous aime, la bête ; Le général a dit « je vous emmerde » ; Artemisia Vulgaris ; Crabe rouge ; Attitude clando ; La folie de Janus ; Tuer Germaine. Quatorze ateliers ont été organisés lors de cette première décennie de Mantsina sur scène : jeu d'acteurs, mise en scène, vidéo, scénographie, régie et lumières, animés par Patrick Janvier, Kwam Tawa, Catherine Boskovit, Eva Doumbia, Papa Kouyaté, Elisabeth Perceval, Sylvie Diclo Pomos. « En 2008, nous avons publié un volume sur Manstina qui est un coffret comprenant près d'une quinzaine de textes de théâtre lus de la première à la huitième édition. Ces textes sont ceux qui ont permis de connaître leurs auteurs ou de les faire découvrir. Ces coffrets

ont été publiés aux Éditions Carnets Livres, en 2010 », ajoute-t-il.

Pourtant Dieudonné Niangouna regrette que, malgré l'ampleur et la tournure que prend ce festival, il ne soit toujours pas accompagné comme il se doit afin de le pérenniser dans le temps. « Que je sois là ou pas, c'est un festival qui devrait être inscrit dans le budget du ministère de la Culture parce qu'il est fait pour les artistes qui sont sur place et pour le public. C'est quelque chose qui doit continuer et continuera, peu importe les problèmes qu'on peut traverser ».

Dieudonné Niangouna projette pour les dix prochaines années de préparer la prochaine anthologie de Mantsina sur scène, axée sur la dramaturgie et la publication des travaux des metteurs en scène. « Il est important que les gens s'imprègnent de la démarche d'un metteur en scène pour être proches du théâtre afin d'être moins dans les clichés », explique-t-il.

Le festival continuera sur la même périodicité et mettra un accent particulier sur la formation des artistes grâce à l'acquisition d'un terrain où seront construits et installés bureaux, loges, espaces de productions pour structurer davantage le festival et contribuer à la formation continue des jeunes.

Hermione Désirée Ngoma

DÉBAT LITTÉRAIRE

Regards croisés sur « Le manguier, le fleuve et la souris »

Cet ouvrage de Denis Sassou Nguesso était au centre des échanges entre écrivains et critiques littéraires, le 11 janvier à la préfecture de Brazzaville. L'initiative de cette journée littéraire est d'Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac).

Le manguier, le fleuve et la souris, écrit par le président de la République pendant sa « traversée de désert », est une œuvre littéraire auto-bibliographie et politique. Publié en 1997 aux éditions Jean-Claude Lattès, l'ouvrage comporte 183 pages et neuf chapitres. Dans ce recueil, l'auteur évoque son enfance, son parcours scolaire, sa formation militaire et sa vision sociopolitique et économique, un véritable projet de société qui sous-tend son action jusqu'à nos jours.

Selon Henri Djombo, dans cet ouvrage, Denis Sassou N'Gusso nous parle du Congo tel qu'il le connaît. L'auteur y livre même son point de vue sur les hommes, ceux qui l'ont accompagné dans son action politique et publique, ceux qui l'ont côtoyé. Fidélité et trahison se laissent à lire à travers cette œuvre. L'ouvrage est le fruit d'une expérience après douze ans passés à la tête de l'État. Denis Sassou N'guesso arrive au pouvoir en 1979 et le quitte en 1992 après des élections dont on ne parle pas assez mais qui pourtant, grâce à la maturité d'un homme, avaient réussi à donner du Congo une image de « démocratie moderne ». Pour Driss Senda, conseiller technique du président de la République, ce livre est teinté de propos émotionnels. Il nous enseigne le courage d'affronter la vie et de savoir assumer ses responsabilités. Rappelons à ce sujet le célèbre « *J'assume* » que Denis Sassou Nguesso avait prononcé en avril 1991 en guise d'adresse aux conférenciers et aux Congolais.

Un livre dont la problématique est encore empreinte d'actualité. L'initiative d'Henri Djombo peut s'expliquer en raison de la dose d'inspiration politique et littéraire que cache l'ouvrage, a indiqué le critique littéraire Ramsès Bongolo. Surtout pour la jeunesse africaine en général et congolaise en particulier, appelée à dessiner les contours d'une autre Afrique. Celle de demain.

Rosalie Bindika

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville

<p>EDEM KODJO</p> <p>Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire</p> <p>CONTINENTS NUIVA aff. HALLIMARD</p>	<p>HENRI LOPES</p> <p>LE PLEURER-RIRE</p> <p>Préface Alluadié</p>	<p>Albert Camus</p> <p>L'étranger</p> <p>folio</p>	<p>Livres</p> <p>MOLIÈRE</p> <p>L'École des femmes</p> <p>2€</p>	<p>Livres</p> <p>BEAUMARCHAIS</p> <p>La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro</p> <p>2€</p>
<p>J.-M. TSHOUANGUI</p> <p>Chroniques congolaises</p> <p>6</p>	<p>SYLVESTRE OSSIENGA</p> <p>Économie</p> <p>du Président Denis Sassou-Nguesso</p> <p>Textes et illustrations</p> <p>LES ÉDITIONS ROMAR</p>	<p>BENOÎT MOUMBIÉ-NGOLELI</p> <p>IMAGINONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOUPOAC</p> <p>LES ÉDITIONS ROMAR</p>	<p>Richard-Général GAMBOU</p> <p>QUE JUSTICE SOIT FAITE</p> <p>Titre de la série africaine</p> <p>L'Harmattan</p>	<p>Georges Balandier</p> <p>Afrique ambiguë</p> <p>Édition augmentée d'une préface inédite de l'auteur</p> <p>POCKET</p>

COOPÉRATION CULTURELLE

Le ministre Jean-Claude Gakosso s'entretient avec plusieurs diplomates

Le renouvellement des accords de coopération culturelle entre la Chine et le Congo, le lancement des activités annuelles du Conseil africain de la musique (CAM), ainsi que la participation de Jean-Claude Gakosso au Colloque international consacré au roi des Bamoun, ont fait l'objet de plusieurs audiences que le ministre de la Culture et des Arts a accordées respectivement à Gian Jian, ambassadeur de Chine au Congo, Mbuyamba Lupwichi, président du CAM, et Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun au Congo

Avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Jean-Claude Gakosso s'est entretenu sur le protocole d'exécution de l'accord de coopération culturelle sur la période 2014-2016. « Cette année il y a la nécessité de renouveler un accord bilatéral dans le domaine de la coopération culturelle et donc je me suis entretenu avec le ministre en ce qui

concerne la façon de renouvellement de cet accord et puis aussi je l'ai informé que j'ai déjà transmis les projets de modification dans certains domaines de coopération », a souligné Gian Jian.

Les accords de coopération avec la Chine définissent entre autres comment organiser les échanges et la formation, dans les domaines des lettres, arts, patrimoines, musées, archives, bibliothèque. Le document relatif aux accords de coopération entre les deux pays sera signé entre les présidents du Congo et de la Chine à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire des relations sino-congolaises cette année.

Brazzaville, nommée par l'Unesco ville créative de Musique, est depuis le mois de juin le siège du Conseil africain de la musique (CAM) et la représentation nationale du Conseil international de la musique. Mbuyamba Lupwichi qui préside le CAM a



Le ministre Jean-Claude Gakosso lors de ses entretiens avec les diplomates photo 3 : L'ambassadeur camerounais

présenté au ministre congolais de la Culture, l'ensemble des activités et le programme pour cette première année de fonctionnement. « Il était important de voir le ministre de la culture pour l'informer de notre plan d'action qui va être mis en œuvre, et recevoir ses commentaires et sa bénédiction. Nous échangeons ensemble sur comment les différents services culturels peuvent collaborer », a-t-il indiqué.

Le lancement des activités du CAM se fera en trois temps pour la première année. Le premier sera consacré à l'information, la préparation des documents d'information et de promotion. « Nous avons à la fois avec le lancement de ces activités à Brazzaville et avec l'opportunité du marché panafricain des arts du spectacle à Abidjan, une occasion d'étendre l'information. »

Il y aura ensuite le programme

de formation qui se fera autour de l'éducation musicale qui est un programme important lancé par l'Unesco, concernant les jeunes du monde. « L'Afrique se positionne et Brazzaville capitale de la musique, vu son statut de ville créative de l'Unesco, la première en Afrique. Pour nous c'est le cœur de la vie musicale du continent. L'éducation musicale des jeunes partira à partir d'une expérience locale car nous envisageons de lancer un programme avec le concours des écoles associées, du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture qui patronne tout », a-t-il poursuivi.

La formation des managers, gestionnaires des festivals et de la culture, ainsi que la rencontre des organes directeurs du CAM, qui se réunira à la fois à Kinshasa et Brazzaville en vue de la grande assemblée générale de Brazzaville à la fin du mois de juillet ; la proclamation des œuvres des jeunes créateurs retenus par le

jury, suivie de récompenses, sont parmi les mesures inscrites dans le calendrier 2014 du CAM.

Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun au Congo, a rendu une visite de courtoisie à Jean-Claude Gakosso afin de le remercier de sa récente participation au colloque international consacré au roi Njoya des Bamouns. Le colloque avait porté sur la place du roi Njoya dans l'historiographie africaine et l'impact de sa contribution à l'histoire africaine. Pour la petite histoire, le roi Njoya est le souverain du royaume des Bamouns qui, avant l'arrivée des colons, avait inventé une écriture et une langue pour essayer de communiquer avec sa population. Il a, au-delà de l'écriture, amené son peuple à devenir génial pour essayer de faire en sorte de vivre son temps. Lors de la rencontre avec l'Occident, il a essayé de voir ce que ces derniers font, pour amener son peuple à être autonome.

Hermione Désirée Ngoma



L'ambassadeur chinois



AMC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOITÉ

Mboté!

Vous faites partie
des privilégiés.

RÈGLES DU JEU

La notation des points dans un combat d'escrime

Pour vaincre un adversaire dans ce sport de combat, l'escrimeur ou le tireur doit inscrire le plus de points comme dans d'autres disciplines sportives. Mais ici, la réalité change selon les catégories, les armes utilisées et selon que l'on soit en phase de poule ou en éliminatoire. Décryptage.



Un combat d'escrime. Crédit photo Adiac

Le but du jeu, dans un combat d'escrime, est de toucher l'adversaire sans être touché. L'épée, le sabre et le fleuret sont des armes utilisées pour y parvenir. « L'escrime est un sport de combat. Ce qui le différencie des autres disciplines du même registre, c'est l'usage des armes blanches. Il n'y a pas de contacts directs avec l'adversaire mais plutôt avec les armes », a expliqué un maître d'armes d'escrime, Roger Mongodji. Les épreuves de cette discipline, a-t-il poursuivi, sont individuelles et collectives. Elles se déroulent sur une piste mesurant 14 mètres de long sur 1,5 voire 2 mètres de large. La surface est marquée par des lignes perpendiculaires en divers endroits pour délimiter, entre autres, le centre de la piste, la ligne de mise en garde et la limite arrière. Une fois les tireurs installés sur la piste, le combat est engagé après le salut.

Le jugement des points

Lors du combat, un appareil de signalisation électrique, qui s'adapte à chaque type d'armes, permet de détecter les touches à travers deux lampes de couleur. L'une en vert et l'autre en rouge. Celle de couleur rouge est attribuée au tireur de gauche. Ces lampes sont accompagnées d'un signal sonore qui retentit dès que le point est marqué. Celui-ci est accordé au tireur qui touche son adversaire en premier. Si les deux concurrents se touchent au même moment, un point est accordé à chacun d'eux. Seulement, les points ne sont pas inscrits de la même manière pour toutes les armes. Ainsi, pour obtenir un point avec l'épée, le tireur doit toucher, avec la pointe de l'arme, toutes les parties du corps de son adversaire, y compris le masque. S'agissant d'un fleuret, la pointe de l'arme doit toucher la zone latérale valable délimitée par la cuirasse électrique. Les sorties de piste, par ailleurs, peuvent profiter à l'adversaire. Si un tireur sort des deux pieds en fond de piste, il est considéré comme touché. Son concurrent marque alors un point. Si le tireur sort des deux pieds en zone latérale, il est aussi pénalisé.

Dans les compétitions individuelles, de la caté-

gorie pupille (8 et 9 ans) pour l'emporter, il faut réaliser quatre touches dans une durée de trois minutes en phase de poule. En éliminatoire direct, la victoire est au bout de six touches dans une durée de quatre minutes dont deux pour chacun des assauts. Chez les benjamins (10 et 11 ans), la réalité est la même pour la phase de poule. Seulement en éliminatoire, il est question, dans cette catégorie, d'atteindre huit touches. Dans les catégories minimales (12 et 13 ans), cadettes (14 à 16 ans), juniors (14 et 19 ans) et seniors (20 et 39 ans), il faut réaliser cinq touches pour un assaut de trois minutes en phase de poule. Tout change en éliminatoire. Là, les tireurs minimaux doivent effectuer dix touches en deux reprises de trois minutes. Alors que les cadets, juniors et seniors doivent atteindre quinze touches en trois reprises de trois minutes. Par équipe, chez les pupilles, six touches de deux fois deux minutes suffisent. Alors qu'au niveau des benjamins, il est question d'atteindre huit touches dans la même durée. Dans les autres catégories, les équipes de trois tireurs chacune se mesurent à un contre un. Le changement de tireur intervient lorsqu'une équipe atteint cinq points d'avance sur l'adversaire.

La réalité de l'escrime au Congo

Devenu sport olympique depuis les années 1896, l'escrime est pratiquée au Congo depuis bien des temps. Même si le nombre des licenciés n'est pas assez élevé comparé à d'autres disciplines sportives pratiquées dans le pays. La fédération congolaise d'escrime multiplie les initiatives pour la promotion et le développement de ce sport. Les moyens font souvent défaut. Les compétitions se font de plus en plus rares. Pas de mise en jambe, presque pas d'entraînement. Pourtant, l'objectif pour les responsables de la fédération est de se faire des médailles, notamment aux Jeux africains de 2015. Encore faudrait-il que la discipline soit retenue. Pour l'heure, la pratique de l'escrime au Congo n'a pas encore connu ses beaux jours. Beaucoup de travail reste à faire.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 17^e journée

Marvin Baur, remplacé à la 66^e, et Kévin Koubemba, auteur d'un tir hors-cadre à la 28^e, étaient titulaires lors du match nul entre Amiens et Carquefou (2-2). Jean-Bryan Boukaka, côté picard, et Rahivi Kifoueti, dans le camp vendéen, sont restés sur le banc.

Jordan Massengo purgeait son sixième et dernier match de suspension lors du match nul de Vannes face à Dunkerque (2-2).

Transfuge hivernal en provenance de Nantes, Jules Iloki est entré en jeu à la 76^e minute du match nul concédé par Luçon face à Bourg-Péronnas (1-1). Damien Mayenga n'est pas entré en jeu.

CFA, 15^e journée**Groupe A**

Sans Barel Mouko, Lille l'emporte 3-0 au Camp des Loges, face au PSG. Sans Balthazar Mbizi, absent, Mantes partage les points avec Drancy (1-1).

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors de la victoire de Lens à Villefontaine (1-2). Imperméable jusqu'à la 73^e, Mafoumbi est sorti à la 75^e : sur le but adverse, alors qu'il va au contact au sol, il prend les crampons de Baouz dans le visage et a dû se faire poser sept points de suture à l'oreille droite. Dans les rangs franciliens, Mignon Ndingha était sur le banc.

Groupe C

Yhoan Andzouana était titulaire lors de la défaite de Monaco face à Béziers (0-1). La première titularisation en CFA du milieu offensif de 18 ans, remplacé à la 71^e. Dolan Bahamboula n'était pas dans le groupe. Donneil Moukanza, titulaire, a été remplacé à la 61^e lors du match nul de Valence face à Mont-de-Marsan (0-0).

Groupe D

Match nul entre Viry-Châtillon et Nantes (0-0). Dalnath Mia-toudila était titulaire dans les rangs franciliens. Romorantin et Cédric Lubasa prennent les deux points du match nul à Cherbourg (1-1). Et remontent à la 11^e place.

CFA 2, 13^e journée**Groupe A**

La réserve d'Amiens est défaite à domicile par Saint-Ouen (0-1). Dorian Ngoma et Jean-Bryan Boukaka n'ont pas pris part à la rencontre.

Sans Christel Kimbembé, l'UJA

Maccabi-Paris fait match nul à Calais (1-1). L'UJA reste lanterne rouge, à deux points du premier non-reléguable.

Groupe B

Le FC Evry d'Isaac Ngata l'emporte 2-1 à Sedan. Evry est quatrième.

Groupe C

Oxence Mbani et Saint-Louis s'inclinent lourdement à Troyes (1-4). Saint-Louis redescend à la 7^e place.

Sans Dylan Bahamboula, mais avec Tobias Badila titulaire, Nancy est tenu en échec à domicile à Amnéville (1-1).

Groupe E

Le FC Echirolles de Thernand Bakouboula chute à domicile face à Sète (0-1). Echirolles végète à la 10^e place.

Groupe G

Remplaçant, Owen Itoua est entré au poste de latéral gauche lors de la victoire d'Angers à Fleury-Mérogis (0-2).

Sainte-Geneviève et André Mavoungou s'inclinent à Saumur (0-1).

Division d'honneur, groupe Languedoc-Roussillon, 12^e journée
Deuxième défaite de rang pour l'AVL Mende de Destin Onka et Yann Kombo, battus à Aigues-Morte (0-1).



Christoffer Mafoumbi

Camille Delourme

INSÉCURITÉ À L'EST

La Monusco prête à en découdre avec les FDLR et les ADF/Nalu

S'exprimant le 13 janvier devant le Conseil de sécurité, le représentant spécial de l'ONU en RDC, Martin Kobler, a exhorté les Fardc à faire davantage et à coopérer étroitement avec la Monusco.

La Monusco est loin de fléchir dans son obstination d'en découdre avec les forces négatives qui continuent d'écumer l'est de la RDC. Le représentant spécial de l'ONU en RDC, Martin Kobler, a réaffirmé lundi devant le Conseil de sécurité l'engagement de son institution à en finir définitivement avec le M23 redevenu actif dans le territoire de l'Ituri en province Orientale. En effet, des informations parvenues à la Monusco laissent entendre que cette rébellion armée n'a pas été totalement défaite. Quoique les accords de paix aient été conclus dernièrement à Kampala au terme desquels le M23 a officiellement renoncé à sa rébellion, rien de tel ne s'est réalisé. Cet ex-mouvment armé, à en croire un rapport de la Monusco, a continué à recruter de nouvelles unités comme si de rien n'était.

« Nous ne devons tolérer aucune résurgence militaire du M23 », a laissé entendre Martin Kobler faisant état « d'informations crédibles » dont disposerait la Monusco à ce sujet.

Il estime que des progrès accomplis jusqu'ici en termes de pacification du Nord-Kivu ne devraient pas être remis en cause par la renaissance du M23 mis en déroute début novembre 2013 par les Fardc appuyées par la brigade spéciale d'intervention de la Monusco. « J'en appelle au gouvernement congolais pour qu'il mette en application la déclaration de Nairobi et qu'il accélère le processus de désarmement et de démobilisation des ex-combattants du M23 », dixit Martin Kobler. Il a, par ailleurs, invité les gouvernements ougandais et rwandais « à tout faire pour éviter que des éléments du M23 ne trouvent refuge ou ne s'entraînent sur leur territoire ».

Les rebelles du M23 en reconstitution ne sont pas les seuls à se retrouver dans le collimateur de la Monusco. Il y a aussi les rebelles rwandais des Forces démocratiques de libération du



Martin Kobler

Rwanda (FDLR) réfugiés en RDC depuis le génocide perpétré en 1994 au Rwanda contre les Tutsis. Tout en appelant le gouvernement congolais à coopérer avec elle dans le cadre de nou-

velles opérations conjointes qu'elle s'apprête à lancer, la Monusco veut en finir une fois pour toute avec les rebelles hutus rwandais. « La direction des FDLR ne doit avoir d'autre choix que de se rendre », a martelé

Martin Kobler devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Les FDLR, une autre priorité

Pour l'ONU, le démantèlement des FDLR constitue encore et toujours une priorité. En cette année 2014 marquant le vingtième anniversaire du génocide rwandais, la Monusco veut frapper un grand coup en mettant hors d'état de nuire les FDLR et les contraindre à regagner leur pays en activant le processus DDRR. Toutefois, Martin Kobler a reconnu le côté laborieux d'une telle entreprise étant entendu que les FDLR constituent des petits groupes disparates dissimulés dans une épaisse forêt vierge. Ce qui rend difficile leur repérage et leur traque.

Outre les M23 et les FDLR, la Monusco a aussi un œil regardant vis-à-vis des rebelles ougandais des ADF/Nalu, un autre groupe armé actif dans l'est de la RDC, pour lequel d'autres actions militaires sont envisagées. Les Fardc ont été exhortées à faire davantage et à coopérer étroitement avec la Monusco.

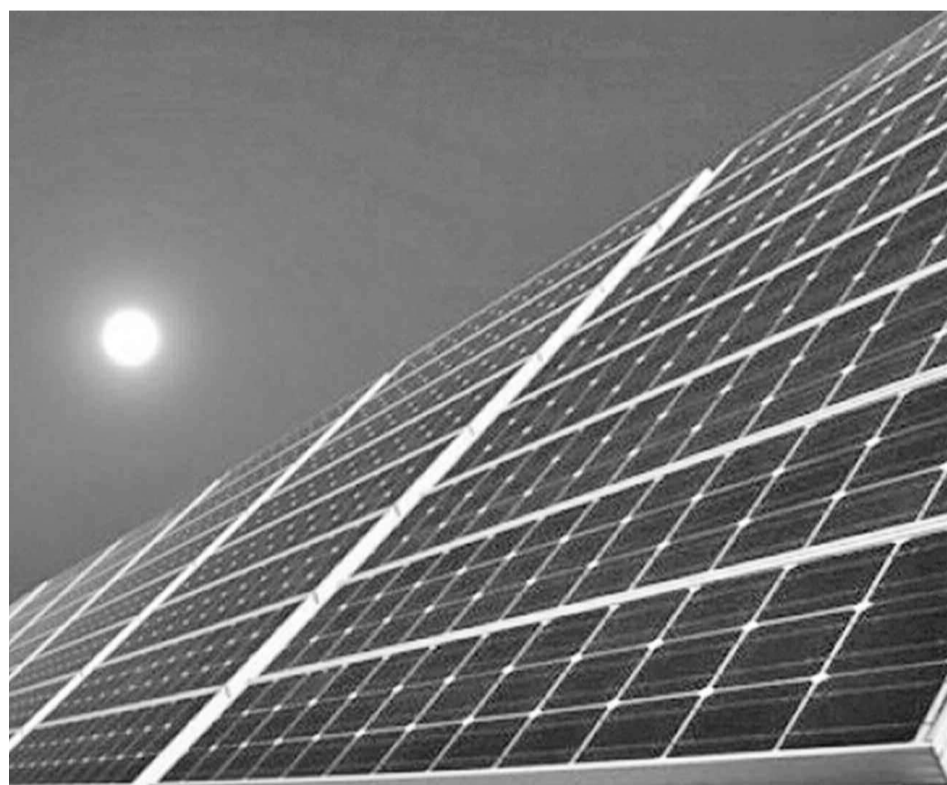
Alain Diasso

ÉNERGIE

Une centrale solaire pour le Sud-Kivu

L'administration provinciale recherche un site de cinquante hectares pour construire l'ouvrage, après la signature d'un contrat entre l'administration provinciale et une entreprise chinoise.

Selon les informations disponibles, le coût des travaux s'élève à 160 millions de dollars américains, et la construction de cette centrale solaire devra s'étendre sur une période de douze mois. Sur le plan technique, l'ouvrage offrira une capacité énergétique additionnelle de 50 MW à la province. Dès lors, le projet entrera dans sa phase opérationnelle avec l'identification du site devant accueillir le projet. À en croire la Radio okapi, répercutant les propos du ministre provincial des Mines et énergies du Sud-Kivu, Adalbert Murhi Mubalama, une telle perspective énergétique comblera la qualité très faible de production de Ruzizi I et Ruzizi II. En effet, ces deux centrales ne sont même pas en mesure de fournir les 25 MW disponibles. Aussi la construction d'une centrale solaire avec une telle capacité est-elle de nature à rassurer davantage les autorités provinciales mais aussi les opérateurs économiques. Adalbert Murhi Mubalama est conscient de gérer un secteur stratégique car il représente la raison de vivre pour près de 90% des ménages. Plus de 80% des sites miniers artisanaux sont actuelle-



ment hors de portée des mouvements rebelles. Le grand défi de la province est d'arriver à faire évoluer l'exploitation artisanale vers des activités industrielles ou semi-industrielles capables d'aider à la construction des infrastructures essentielles à la production minière, et à augmenter substantiellement les revenus de la province.

Selon les derniers chiffres en notre possession, la province ne gagnerait qu'un maigre pourcentage des exportations minières. Le retour des grandes sociétés minières et la reprise de la pro-

duction minière industrielle pose ainsi de nouveaux défis à relever pour la province. Après une solution durable au problème posé par la fraude dans les mines, le second défi non négligeable est de renforcer la couverture énergétique pour encourager l'implantation d'autres opérateurs miniers. Avec un meilleur encadrement, les mines et bien d'autres secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire et l'élevage, connaîtront une croissance rapide.

Laurent Essolomwa

SUD-KIVU

Prolongation du délai du dépôt de candidature au poste de vice-gouverneur

La décision de la commission électorale indépendante est motivée par l'absence de candidatures à la clôture de la première échéance.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a décidé de prolonger, de trois semaines, le délai du dépôt de candidatures au poste de vice-gouverneur du Sud-Kivu. Cette décision, selon radiokapi.net, est la conséquence de l'absence de candidatures à la clôture du premier délai, fixé au 13 janvier.

Le bureau de réception et de traitement des candidatures à la Céni, cité par radiokapi.net, a noté qu'une vingtaine de formulaires de candidatures avaient été retirés mais aucun n'a été déposé. Dans le nombre de personnes qui ont retiré les formulaires on compte une douzaine de la majorité présidentielle et huit indépendants. Par ailleurs, aucun candidat potentiel de l'opposition ne s'est jusque-là présenté. La date de l'élection reste fixée au 22 février. On rappelle que c'est depuis près de deux ans que ce poste est inoccupé dans cette province de l'est du pays.

Pour certains observateurs cités par la radio onusienne, ce poste demeure une chasse gardée de la majorité présidentielle. Selon cette logique, cette élection partielle, qui a pour objectif de compléter la liste déposée par ce regroupement, est verrouillée par la loi. Cependant, d'autres justifient la situation constatée par le montant élevé de la caution, fixé à un million deux-cent cinquante mille francs congolais, qui découragerait certains indépendants.

Lucien Dianzenza

TRAVERSÉE KINSHASA-BRAZZAVILLE

Les personnes vivant avec handicap plaident pour l'amélioration des conditions de trafic

Leur sollicitation s'inscrit notamment sur la réhabilitation de la passerelle leur permettant d'atteindre les navires.

Les personnes vivant avec handicap qui font le commerce entre Kinshasa et Brazzaville continuent à soulever l'inadaptation des infrastructures du port fluvial à leurs conditions physiques. Cette situation a été au centre d'un entretien, le 14 janvier, entre le président de l'Union de personnes vivant avec handicap pour les actions de développement (Uphad)/ONGD, Okakodua Penashe, connu sous le pseudonyme de Mutetela, et les

Dépêches de Brazzaville. Dans un plaidoyer en direction des autorités, le président de cette association a exhorté pour l'amélioration des conditions de trafic au niveau du port fluvial de Kinshasa. Pour ce dernier, en effet, la remise en état de la passerelle reste la priorité. « Ici, on continue à nous prendre sur le dos



Le président Mutetela et les membres de son bureau

afin d'atteindre le navire. On ne sait pas y accéder sur nos vélos », a-t-il regretté.

De son avis, il serait souhaitable que la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) réhabilite au plus vite le beach NGobila, afin de permettre aux personnes vivant avec handicap de voyager dans des meilleures conditions. « Même au beach NGobila,

le ponton a été enlevé. Le réaménagement rapide de ce port nous permettra reprendre notre travail dans des bonnes conditions », a-t-il souligné.

Des filles de moins de 30 ans interdites de voyage

Le président de l'Association des personnes vivant avec handicap a également dénoncé deux situa-

tions qu'il considère comme anormales au port fluvial de Kinshasa. Il s'agit d'une réglementation en vigueur, qui conditionne le voyage des filles de moins de 30 ans à l'obtention d'une autorisation parentale, ainsi que l'intervention des « Romains », qui mettraient en péril leurs activités.

Pour le président Mutetela, en effet, cette réglementation interdisant le voyage des filles de moins de 30 ans a été imposée par la Direction générale des migrations, alors que cela est contraire à la législation congolaise. « On sait que cette décision est motivée par la découverte d'un réseau qui amène des filles mineures d'âge au Liban afin de servir d'esclaves sexuelles. Mais, selon la loi congolaise, une fille s'émancipe à dix huit ans. Donc interdire le voyage à une fille de plus de 18 ans ou lui exiger une autorisation parentale est contraire à la loi », a-t-il souligné.

Relevant les conséquences de cette réglementation, le président de l'association des personnes vivant avec handicap du beach Ngobila a noté que cette situation a bloqué non seulement des filles exerçant le commerce entre les deux capitales mais aussi certaines autres qui sont venues à Kinshasa en visite familiale et qui doivent rentrer à Brazzaville où elles résident ou étudient.

On rappelle que le trafic des grands bacs entre les deux rives du fleuve Congo a été délocalisé il y a plus d'une année vers le port fluvial, afin de permettre la réhabilitation des installations du beach Ngobila. Ces personnes vivant avec handicap, qui ont redouté les conditions auxquelles elles devraient être soumises au nouvel endroit choisi pour la traversée entre Kinshasa et Brazzaville, continuent à dénoncer la situation qui s'est imposée à elles.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Une campagne de sensibilisation sur la rage

Les propriétaires sont tenus de faire recenser leurs animaux de compagnie auprès des inspecteurs vétérinaires dans leurs communes respectives.

Du 10 janvier au 10 mars 2014, la ville-province de Kinshasa, à travers le ministère provincial de l'Agriculture et développement rural, organise une campagne de sensibilisation de la population sur la rage. Au regard de la gravité de cette maladie qui tue, ce ministère a mis à la disposition de la population des inspecteurs vétérinaires, dans chaque commune, qui procéderont au recensement des animaux de compagnie. Tous les propriétaires de ces animaux sont donc invités à se rendre dans leurs communes respectives pour se faire identifier.

En effet, la rage est une maladie virale

qui se transmet de l'animal à l'homme par la salive des animaux infectés lors d'une morsure ou d'une égratignure. Présente dans tous les continents sauf l'Antarctique, plus de 95% des cas humains surviennent en Asie et en Afrique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, lorsque les symptômes apparaissent, la rage est presque toujours mortelle. Cette maladie qui touche plus de 150 pays et territoires, tue plus de 55.000 personnes dans le monde, principalement en Asie et en Afrique. La grande majorité de cas mortels de la rage est attribuée aux chiens.

La RDC enregistre aussi beaucoup de cas de la rage pour la simple raison que les Congolais en général et les Kinois en particulier n'ont pas l'habitude de vac-

ciner les animaux de compagnie. La législation en vigueur demande à tout propriétaire de faire vacciner les animaux de compagnie pour éviter la transmission de la rage qui tue. Cette campagne est donc une opportunité offerte à tout Kinois détenteur d'un animal de compagnie à le faire recenser pour le bien de tous.

Cependant, le nettoyage de la plaie et la vaccination pratiqués dans les quelques heures suivant le contact avec un animal suspect permettent de prévenir l'apparition de la rage et le décès. Chaque année, précise l'OMS, plus de 15 millions de personnes dans le monde sont vaccinés. Ce qui permet ainsi d'éviter des centaines de milliers de décès par an. À bon entendre, salut !

Gypsie Oïssa Tambwe

GÉCAMINES

Amed Kalej Nkand juge positif le bilan de 2013

Dans une interview accordée à la radio onusienne, l'administrateur directeur de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) de Lubumbashi préconise cependant d'autres actions avec des partenaires pour augmenter la production.

Sur les 50.000 tonnes prévues en 2013 pour la production du cuivre, la Gécamines en a produit 40.000, a déclaré l'administrateur directeur de l'entreprise, Amed Kalej Nkand, qui a également rappelé que les réserves de cette société qui s'élevaient à 31 millions de tonnes de cuivre avaient baissé de 400.000 tonnes en 2010, alors que ces réserves étaient évaluées à 20.000 tonnes lorsqu'il est arrivé à la tête de cette société minière.

« Lors du géant Gécamines, on produisait 450.000 tonnes l'an. Notre premier objectif était de revoir le matériel de production. Pour ce faire, nous avons suppléé avec un peu d'argent récolté sur les activités permanentes. Et nous avons planifié d'augmenter la production à 10.000 tonnes [par an] », a déclaré le numéro un de la Gécamines à la radio Okapi, tout en se félicitant de son plan stratégique mis en place pour une période allant de 2010 à 2015 avec pour objectif d'atteindre une production de 100.000 tonnes.

« En 2013, c'était prévu 50.000 tonnes. Mais à cause de quelques difficultés que nous avons eues comme la coupure d'électricité, nous n'avons produit que 40 000 tonnes, soit 80 % de la production du cuivre », explique le numéro un de la Gécamines, alors qu'en 2012, la production du cuivre a atteint 36.000 tonnes.

Profitant de l'occasion, M. Amed Kalej Nkand a annoncé qu'une opération sera effectuée du point de vue du personnel dans le but de désengorger la société qui compte garder seulement cinq mille agents sur les onze mille.

La Gécamines récupère des réserves déjà vendues

Dans son intervention, l'administrateur directeur de la Gécamines a annoncé que son entreprise a récupéré la plupart des nombreuses réserves minières vendues aux différents partenaires, notamment la mine de Kanfundwa à Kambove où l'on a construit une usine. Aussi des négociations avec des partenaires et le gouvernement sont-elles en cours pour la construction de la centrale thermique à Luena et le rachat des parts de l'entreprise minière SMK à Kolwezi.

G.O.T.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Ouverture du dialogue national

Débuté le 14 janvier au centre catholique Béthanie, le forum sur le sida s'inscrit dans le cadre du long processus participatif et inclusif du nouveau modèle de financement initié par le Fonds mondial, dont la RDC a été retenue comme candidat pour le volet VIH parmi les six pays au monde pour un montant indicatif de cent trente millions de dollars américains.

L'objectif du dialogue dont la clôture intervient ce 15 décembre est de contribuer à la mobilisation des ressources dans la lutte contre le sida par l'élaboration de la note conceptuelle du volet VIH à soumettre au Fonds mondial dans le cadre du nouveau modèle de financement.

Durant ce forum, les différentes parties prenantes impliquées dans la lutte contre le sida vont identifier les activités priori-

taires du plan stratégique national à intégrer dans la note conceptuelle en vue de la soumission du comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Fonds mondial.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a ouvert ce dialogue, cette rencontre va permettre donc d'identifier les axes prioritaires et activités du plan stratégique national à intégrer dans la note conceptuelle et de partager les expériences entre toutes les parties prenantes en vue d'une mise en œuvre efficace de celle-ci.

Au regard des enjeux de ce dialogue, le Dr Félix Kabange Numbi rappelle aux participants leur devoir de « proposer des orientations concrètes sur non seu-

lement les axes prioritaires issus du plan stratégique national, mais aussi et surtout sur les mécanismes efficaces de gestion et de mise en œuvre de cette note conceptuelle ».

Considérant la qualité de participants à ce dialogue, le ministre de la Santé publique reste persuadé que « la note conceptuelle qui va être rédigée à l'issue de cette réflexion va être de qualité et va présenter clairement les critères de sélection des priorités en termes d'interventions retenues, de distribution géographique et couverture des services, avec des données incluant les lacunes identifiées clairement et les enseignements tirés des subventions antérieures pour une mise en œuvre efficace et efficiente ».

Aline Nzuzi

CINÉMA

La Halle de la Gombe fait la part belle à Alain Cavalier

Le 7^e art, plus particulièrement les réalisations du cinéaste français occupent la moitié de la première programmation de l'année 2014 de l'Institut français (IF).

La 2^e série de 12 Portraits, prévue pour ce 15 janvier en soirée est le second film du Cycle Alain Cavalier lancé le 8 janvier à la faveur de la 1^{ère} série de 12 Portraits. Ces deux documentaires de 2h36' chacun, sortis respectivement en 1991 et en 1987, dressent « une galerie de portraits intimes de femmes au travail ». La seconde séquence de 12 portraits de treize minutes chacune qui sera projetée ce soir met sous le feu des projecteurs, entre autres, une cordonnière, une roulotteuse, une marchande de journaux, une souffleuse de verre et une fleuriste.

La Rencontre, le dernier documentaire du Cycle Alain Cavalier dont la projection est programmée le 22 janvier est une réalisation de 1996. Il s'agit d'une vidéo d'une durée de 1h15 min autour des instants de vie partagés par un cinéaste et une femme dont il a fait la rencontre. Elle porte sur une année de tournage qui « racontent l'histoire d'un lien tissé dans le quotidien et sublimé par le sentiment ». Les cinéphiles auront tout de même droit

à une fiction dans la série des quatre films proposés par l'Institut de France (IF). Le Combat dans l'île, un drame de 1962, mettra un terme au Cycle Alain Cavalier et à l'agenda de janvier. La jeunesse, qui constitue l'un des axes privilégiés de l'IF avec le français, trouvera aussi son compte dans l'actuel agenda de la Halle de la Gombe le 18 janvier. La double programmation qui lui est destinée débute déjà en fin de matinée. En effet, c'est l'Heure du conte avec Makitakov prévu à 11 heures à la médiathèque qui donnera le ton. D'entrée libre, elle constitue une des activités organisées périodiquement dans ce lieu dans le cadre de ses différentes animations. Pour ce dernier, la médiathèque recourt généralement à un conteur professionnel. Celui-ci exploite les contes du fonds documentaire de l'« espace jeunesse » au profit des élèves. C'est de la sorte que la médiathèque a choisi d'inciter les enfants à aimer les contes. Le conte il en sera encore question en fin d'après-midi. La Halle de la Gombe a également prévu du Cinéma pour la jeunesse avec à l'affiche Les Contes de la nuit, un dessin animé qui ne manquera pas de plaire à ses jeunes habitués.

Nioni Masela

KATANGA

Présomption d'une épidémie de choléra

Dans certaines provinces de la RDC, le choléra est devenu une maladie endémique parce que des cas sont toujours enregistrés.

Selon un communiqué de Caritas-Congo, il y a fort à craindre l'apparition d'une épidémie de choléra dans la province de Katanga, précisément dans la zone de santé de Kabalo, District du Tanganyika. À ce jour, cinquante cas ont été déjà notifiés dont un décès et neuf cas sont pris en charge à l'Hôpital Général de Référence de Kabalo. Les premiers cas suspects ont été détectés le 23 décembre 2013. Quatre jours après, le seuil a été dépassé, ramenant l'effectif à plus de dix. Cette épidémie affecte déjà plusieurs aires de santé dont Lukundula et Mpongo dans la cite de kabalo ainsi que ngwena mayi, ngwena gare, kadima, kashale, kabanda, kitule et kasinge.

En outre, trois autres cas sont signalés dans la zone de Santé de Kongolo. Selon le Médecin chef de zone de Kongolo, ces cas proviennent de kalenga mayi, village situé le long du fleuve Congo entre Kabalo et Kongolo. Parmi les trois, un décès est survenu sur la route pour l'Hôpital Général de Référence de Kongolo.

Pour endiguer cette épidémie qui sévit dans la zone de santé de kabalo, des mesures sont déjà prises pour que cette maladie ne s'étende pas. Le personnel de la zone de santé, de l'Hôpital Général de Référence de Kabalo auxquels se sont joints les relais communautaires assurent avec l'appui de Médecin Sans Frontière/France la

prise en charge des cas. Pour ce qui est de la sensibilisation de la communauté, le Médecin chef de zone plaide pour un renforcement en matériels de communication tels que les mégaphones. La zone de santé a aussi besoin d'un appui en chlore pour le traitement des points d'approvisionnement en eau. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le choléra est une infection intestinale aiguë due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. La durée d'incubation est courte, de moins d'un jour à cinq jours. Le bacille produit une entérotoxine qui provoque une diarrhée abondante, indolore pouvant aboutir rapidement à une déshydratation sévère et à la mort du sujet si le traitement n'est pas administré rapidement. La plupart des patients présentent aussi des vomissements.

Le niveau socioéconomique et les conditions de vie des populations constituent les facteurs favorisant la propagation de la maladie. Les fortes concentrations de population associées à une hygiène déficiente jouent un rôle important dans l'apparition et le développement d'une épidémie de choléra. Le traitement consiste essentiellement à compenser les pertes digestives d'eau et d'électrolytes. La réhydratation est assurée par voie orale ou par voie intraveineuse, selon le degré de déshydratation. L'amélioration est perceptible au bout de quelques heures et la guérison, sans séquelles, est obtenue en quelques jours.

Aline Nzuzi

CHAN

La RDC bat la Mauritanie

L'équipe de Mauritanie s'est inclinée, le 14 janvier, 1-0 face aux Léopards de la RDC pour son tout premier match en Championnat d'Afrique des Nations (Chan 2014), qui se déroule en Afrique Sud.



Les Léopards de la RDC

Très entreprenants et réalistes, les Léopards de la RDC ont joué leur va-tout lors de leur première sortie lundi pour le compte du groupe D face à la Mauritanie battue sur le score étriqué d'un but à zéro. L'unique but de cette partie a été inscrit par Emomo Eddy sur pénalty à la 51^e minute de jeu. Une charge irrégulière sur Mubele Ndombe, qui a été très actif sur le flanc gauche de l'attaque, a été à la base de ce coup de pied de réparation superbement négocié par l'attaquant congolais. Bien avant ce but égalisateur, les fauves de la RDC ont peiné toute la première mi-temps pour trouver la faille dans la défense hermétiquement fermée des « Mourabitounes ». Le regroupement défensif appliqué par les Mauritaniens, avec un mi-

lieu de terrain bien garni, avait réduit sensiblement la marge de manœuvre des attaquants congolais. Toutefois, les quelques rares occasions que ces derniers se sont procurées n'ont hélas pas été exploi-

niens. Le match était, dans l'ensemble de la première mi-temps, très équilibré.

En seconde période, les Léopards qui ont pris la mesure de leurs adversaires ont poussé sur l'accélérateur en multipliant des attaques. Mubele Ndombe dans son meilleur jour a plus d'une fois mis en déroute les défenseurs mauritaniens sans trop de réussite. Toutefois, la sortie à la 74^e minute de Moussa Bakha, le capitaine des « Mourabitounes » avait littéralement changé le cours de jeu. Avec un moral au rabais et en infériorité numérique, les Mauritaniens ont subi la loi de leurs adversaires qui étaient sur tous les ballons. Les quelques rares occasions qu'ils se sont procurées n'ont pas été exploitées à bon escient à l'image de cette balle qui frôla le montant droit de Rober Kidiaba.

Précieuse victoire donc pour les Léopards qui ont fait preuve de courage en minimisant tous les problèmes d'argent qui ont meublé leur séjour en Afrique du Sud pour se concentrer sur ce match en mettant en avant-plan leur sens patriotique. Quitte à arranger certains petits détails notamment dans l'entrejeu où l'absence d'un meneur capable d'alimenter l'attaque s'est fait sentir. L'expérience des Robert Kidiaba, Kulukuta, Joël Kimwaki, Kasusula et autres, qui ont participé à l'épopée de 2009, aura certainement pesé sur la balance face à la jeune et ambitieuse équipe Mauritanienne. Le plus dur reste à faire face au Gabon et au Burundi, prochains adversaires de la RDC.

Alain Diasso

MUSIQUE

Une autre belle plume de la musique congolaise s'est éteinte

Un arrêt cardiaque aurait eu raison de Colombani wa Senga surnommé Mégaboule, le 9 janvier, à Paris alors que la sortie de son second album était imminente.

L'artiste dont l'orchestre Super Sonic, apprend-on, avait son siège à Banunu, un quartier connu de la commune de Matete, sera inhumé à Paris. Il a quitté ce monde à 50 ans. Rien ne présageait ce départ brutal car si l'on en croit www.afriquechoc.ch il nourrissait d'heureux projets. « Au mois de décembre, on a vu Colombani Wa Senga, le poète, multiplier ses apparitions dans les médias en ligne pour annoncer la sortie imminente de son deuxième album in-

titulé *La parcelle m'appartient* », soulignait le journal en ligne dans son annonce de dimanche. Pour l'univers de la chanson congolaise Colombani wa Senga est loin d'être un inconnu. Bien au contraire, il a à sa manière contribué à son succès. C'est de ce milieu qu'il tient le surnom Mégaboule. Notre source a mentionné le fait qu'il avait saisi l'opportunité offerte par ses sorties médiatiques, « pour rappeler ses collaborations, en son temps, avec des chanteurs célèbres de son pays à qui il a cédé des textes comme Emeneya (Wilo Mondo, Pesa préavis), Bozi Boziana, Awilo Longomba, mais aussi et surtout Papa Wemba et Koffi Olomide pour la chanson *Lityo ya calendrier* dans l'album *Wake Up* ».

Par ailleurs, l'auteur-compositeur dont le talent ne fait pas l'ombre d'un doute comptait à son actif un album personnel de neuf titres. Preuve par 9 lui avait d'ailleurs valu le prix de la révélation de l'année en 1999 ici au pays. La RDC lui doit bien aussi, souligne le magazine en ligne précité, « des expressions devenues cultes grâce à Papa Wemba ». Il cite au passage « *Nzela ya makolo ez'a na sens unique te* », qu'il a traduit par « à l'inverse d'un automobiliste, il n'y pas de sens unique pour un piéton » ; « *Bolingo ezalaka na jour férié te* », (« en amour, il n'y a pas de jour férié ») ou encore « *Kobenga mbwa na sifflet ez'a kofinga ye te* », (Appeler un chien à l'aide d'un sifflet ce n'est pas lui faire outrage).



Colombani Wasenga, alias Megaboule

N.M.

FRANCOPHONIE

Les opérations de maintien de la paix se mettent à l'heure francophone

Pour remédier au manque de personnel francophone dans les opérations de maintien de la paix, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies (ONU), a lancé aujourd'hui à Paris, au siège de l'OIF, le REFFOP, Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix, matérialisé par un portail Internet.

Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, entouré d'Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, venu spécialement de New York pour l'occasion, de Christophe Guilhou, directeur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme de l'OIF, d'Émile Perez, président du réseau international francophone de formation policière (FRANCO-POL) et de Nicolas Rivière, directeur des Nations unies et de la francophonie du ministère des Affaires étrangères, a procédé au lancement du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP), au siège de l'OIF à Paris, en présence de nombreux ambassadeurs.

Le REFFOP, ce regroupement de dix-sept centres et instituts spécialisés dans la formation aux opérations de paix, bénéficie désormais d'une plateforme internet regroupant des documents des



Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, entouré d'Hervé Ladsous, Emile Perez et Nicolas Rivière ©Adiac

Nations unies en français sur les opérations de maintien de la paix, ainsi qu'une méthode d'apprentissage du français sur objectif militaire, intitulée En Avant !, développée en 2010 par le ministère français des Affaires étrangères, en collaboration avec l'OIF, téléchargeable gratuitement. La méthode en deux tomes s'enrichira d'un troisième volume destiné aux officiers supérieurs à l'été 2014. Est également disponible sur le portail du REFFOP, le guide pratique réalisé par FRANCO-POL présentant les procédures de candidatures et les modalités de recrutement des policiers et gendarmes souhai-

tant participer aux opérations de maintien de la paix.

Le REFFOP vient pour combler le déficit de représentations des personnels francophones dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies. Les opérations de maintien de la paix représentent environ 120.000 personnes (85.000 soldats, 13.000 policiers, ainsi que des personnes civiles) déployés dans 15 pays dont sept francophones, pour un budget de 8 milliards de dollars. La plus grosse mission est déployée en République démocratique du Congo (Monusco). Seuls 30% des militaires et 33% des policiers déployés sont franco-

phones dont 80% provenant de pays africains. Le Bangladesh, pays anglophone, oscille entre la première et la seconde place de plus grand pays contributeur de troupes en volumes absolus selon les années.

Le développement du français dans les opérations de maintien de la paix permettra aux personnels déployés d'avoir de meilleures interactions avec les populations civiles des pays en crise qu'ils sont censés protéger mais également d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la chaîne de commandement, en donnant aux différents contingents une langue d'opération commune.

La création du REFFOP rentre dans le cadre de l'appel lancé en 2004, par Koffi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, à l'OIF de s'engager en faveur des opérations de paix. Abdou Diouf a tenu à rappeler que bien que n'étant pas un acteur direct en matière d'opérations de maintien de la paix, l'OIF a vocation à renforcer la participation francophone à ces opérations. Selon le Secrétaire général de l'OIF, l'organisation agit sous ce regard sur trois axes : le renforcement du multilinguisme à travers l'usage du français dans les opérations de maintien de la paix ; le plaidoyer auprès des États membres de l'OIF afin qu'ils participent davantage à ces opérations ; l'amélioration des capacités des États francophones à participer à ces opérations au moyen de la formation et de l'expertise de haut niveau.

Les missions de maintien de la paix sont de plus en plus complexes, allant de la simple mission d'observation de cessez-le-feu aux missions multidimensionnelles intégrant la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, des formations sur l'État de droit, le soutien des processus électoraux, la protection des civils et l'observation des droits de l'homme, etc. Ainsi la Monusco déployée en République démocratique du Congo, n'a pas moins de quatre mandats.

Rose-Marie Bouboutou

FÉNAPHACO

Plaidoyer pour la création d'un ministère de l'Égalité des chances

La préoccupation a été exprimée par le coordonnateur national de la Fédération nationale des associations des personnes vivant avec handicap du Congo (Fénaphaco), Patrick Pindu.

Au cours de la cérémonie d'échange de vœux organisée, le 10 janvier, au siège de la Fénaphaco, dans la commune de Limete, Patrick Pindu a invité ses pairs à se tenir debout en regardant dans la même direction, afin de dire non aux injustices sociales dont elles sont victimes. Les personnes vivant avec le VIH-sida réunies au sein de cette association tiennent à ce que 2014 soit une année de promotion et de défense de leurs droits.

C'est ainsi par la bouche de leur coordonnateur, ces personnes plaident pour la création d'un ministère de l'Égalité des chances. Ce ministère, fait savoir le coordonnateur de Fénaphaco, devra être dirigé par une personne vivant avec le VIH-sida.

Les personnes vivant avec le VIH-sida veulent être représentées dans toutes les structures de la vie nationale. De ce fait, elles tiennent à participer à toutes les instances et institutions de prise de décisions pour que leurs préoccupations puissent être prises en compte. Elles plaident également pour leur désignation au sein du bureau du Conseil national des droits de l'Homme. De son côté, le directeur national de la Fénaphaco, Jean Makila, a invité ses pairs à travailler dans l'unité et dans la collaboration pour relever les défis de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Aline Nzuzi

2^e ÉDITION DU PRIX DE L'ENTREPRENEUR AFRICAIN

AfricAngels lance l'appel à candidatures

Lancé pour la première fois en 2011, le « Prix de l'entrepreneur africain de France » tiendra sa deuxième édition en 2014 sur le thème de « l'inspiration ».

Le « Prix de l'entrepreneur africain de France » est un événement initié par l'association AfricAngels et organisé en partenariat avec le cabinet de conseil Mazars et Forbes Afrique. Il récompense les entrepreneurs africains qui participent au dynamisme

du continent africain.

AfricAngels est une plateforme d'appui et de promotion des entrepreneurs. Son réseau de compétences et de Business Angels accompagne le développement des entreprises, notamment celles dont l'activité a un impact économique positif sur le continent africain. Elle permet ainsi la constitution d'une base de données des acteurs en présence et encourage le partage des informations qui valori-

seront sélectionnés par un jury composé notamment de Nicolas Hountou, secrétaire général d'AfricAngels, de Muriel de Saint Sauveur, directrice de la communication, du marketing et de la diversité de Mazars et d'Olivier Laouchez, PDG du groupe audiovisuel français Trace TV.

Les candidats récompensés recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 40.000 euros, comprenant un financement, une mission de conseil du cabinet Mazars ainsi que l'accès aux réseaux d'AfricAngels et de l'Agence pour la diversité entrepreneuriale (Adiva).

La première édition s'était déroulée le 23 novembre 2011 au Palais Brongniart, sous le parrainage de Christine Lagarde, ancien ministre des Finances et directeur général du FMI, et de Claude Bébear, fondateur du groupe Axa. Édouard Sanou, président de la société de conseil en informatique Nexilone, avait obtenu le prix de l'entrepreneur de l'année, et le groupe français Orange avait remporté le prix spécial AfricAngels.

Marie Alfred Ngoma

Pour l'édition 2014, cinq prix seront décernés : le prix de l'entrepreneur africain de France ; le prix africain "Elle" consacré aux "femmes qui osent l'innovation" ; le prix Emergence décerné à un "jeune entrepreneur à fort potentiel d'avenir" ; le prix social business qui récompense l'impact social du candidat ; et enfin le prix spécial AfricAngels

économique en France. Pour sa deuxième édition, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 février 2014. Plus qu'une simple manifestation de la diaspora, cette rencontre vise à valoriser les entrepreneurs d'ascendance africaine, et à faciliter leur inclusion économique dans le monde des affaires. Elle participe également à la mobilisation des acteurs de l'entrepreneuriat en fa-

sent le leadership africain en Europe. Pour l'édition 2014, cinq prix seront décernés : le prix de l'entrepreneur africain de France ; le prix africain "Elle" consacré aux "femmes qui osent l'innovation" ; le prix Emergence décerné à un "jeune entrepreneur à fort potentiel d'avenir" ; le prix social business qui récompense l'impact social du candidat ; et enfin le prix spécial AfricAngels. Les lauréats

LUMUMBA 3

La population doute de la réalisation effective des projets retenus

Lors de la descente parlementaire de Maurice Mavoungou, député de la troisième circonscription de l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba, qui a eu lieu le 10 janvier, ses mandants ont exprimé ce doute après le compte-rendu de la session de décembre 2013 axée sur l'examen et l'adoption du budget de l'État exercice 2014.

Arrêté en recettes, à la somme de 4.152.920.000.000 FCFA, et en dépenses à 3.141.878.190.000 FCFA, ce budget a pour priorités : l'éducation, l'équipement du territoire en diverses infrastructures et l'intensification de l'industrialisation du pays. D'autres aspects importants sont la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, l'accélération de la croissance et la transformation structurelle du pays. Loi de finance en main, Maurice Mavoungou qui est également président de la commission Économie et finances de l'assemblée, s'est adressé à la population en langue Kituba pour une meilleure compréhension. Il a fait le compte-rendu de la session budgétaire et a mis à la disposition de ses mandants les informations nécessaires.

20 milliards FCFA pour l'assainissement de la ville

Le député a cité quelques activités et projets retenus pour Pointe-Noire : la construction du Centre

hospitalier universitaire (CHU) sur le site de l'hôpital général Adolphe Sicé ; et la poursuite de la réhabilitation, l'équipement et la construction des infrastructures scolaires. Pointe-Noire bénéficie des crédits à hauteur de 20 milliards de FCFA consacrés à son assainissement. Ce programme qui va s'exécuter sur 4 ou 5 ans, compte plusieurs projets parmi lesquels celui relatif à l'aménagement de la rivière Tchinouka, souvent à l'origine des inondations dans Lumumba 3, dont les études de faisabilité seront lancées cette année. Des crédits ont été mis à disposition pour la résolution des problèmes des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, pour accompagner la modernisation du port autonome de Pointe-Noire et pour renforcer les capacités et la réhabilitation du Chemin de fer Congo-océan (CFCO).

Pendant les échanges, les populations des CQ 110, 111 et 112 n'ont pas manqué d'exprimer leurs doutes sur la gestion du budget et la réalisation effective de tous ces projets. Cela du fait que plusieurs promesses et projets de l'État n'ont jamais été réalisés ou sont demeurés inachevés. « Notre zone par exemple est enclavée depuis l'arrêt des travaux de construction de la route qui passe devant chez nous et cela fait 2 ans que l'eau ne coule plus à nos robinets », s'est indigné Martine Ndou-



Le député Maurice Mavoungou face à ses mandants

lou, mère de famille habitant le quartier OCH. « Qu'est-ce qui nous prouve que cette année l'argent du pays sera bien géré et que ces projets seront réalisés ? », a interrogé un mandant.

Là où la salive a coulé...

La question sur les fonds congolais d'investissement ou fonds souverains a fait couler beaucoup de salive. « Pourquoi garder 1.000 milliards pour des générations futures alors que la jeunesse actuelle est confrontée à plusieurs problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solutions. Pourquoi ne pas par exemple relancer l'usine de Kisoundi avec cet argent pour donner de l'emploi aux jeunes ? », a interrogé pour sa part Monsieur Kibamba. Par ailleurs, les popula-

tions ont déploré le manque de sanctions par l'État envers ceux qui « mangent l'argent du pays et laissent les chantiers inachevés ». Elles ont aussi dénoncé la passivité de certains chefs de quartiers face à certaines situations, laissant parfois les habitants agir à leur place. D'autres problèmes ont aussi été évoqués, comme la dissolution de la CNSS ou le problème des terrains à Mvindoulu. Répondant aux préoccupations de la population, Maurice Mavoungou a confirmé la réalisation effective, cette année, des activités retenues. Cela du fait des dispositions prises pour une meilleure exécution du budget. Il s'agit notamment de la mise en place des rapporteurs spéciaux. « Ils sont désignés au sein des deux chambres, le Sénat et l'Assemblée nationale, afin

de suivre l'exécution du budget et permettre à ce que la dépense soit efficace. L'activité sera efficace cette année parce que chaque rapporteur aura une mission bien précise. Nous avons espoir que les parlementaires vont jouer leur rôle de suivi de l'action du gouvernement pour lui donner des chances de se réaliser », a indiqué le député avant d'inviter la population à accompagner le gouvernement dans son action.

Pour ce qui est des fonds souverains, le député a usé de la pédagogie pour faire comprendre leur importance aux mandants avant d'indiquer : « Ces fonds vont contribuer à rentabiliser les fonds pétroliers. Les 1.000 milliards sont une prévision des excédents. Beaucoup de pays producteurs de pétrole mettent en place ces fonds parce que le pétrole est une ressource tarissable avec des prix erratiques. Ces fonds serviront aux générations futures et peuvent servir de recours en cas de choc pétrolier. » Pour ce qui est du problème des terrains à Vindoulu, le député a assuré : « C'est une question qui est en train d'être étudiée avec beaucoup de sérénité par le gouvernement pour avoir une solution idoine qui puisse satisfaire tout le monde, c'est à dire l'État et les concitoyens qui se sont établis dans ces zones. »

Lucie Prisca Condhet

DIRECTION DE LA CONCURRENCE ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

Les enquêteurs et contrôleurs stagiaires en formation

C'est en prélude à leur prestation de serment que la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales (DDCRFC) de Pointe-Noire a mis en œuvre une formation de renforcement des capacités des stagiaires. Lancée le 10 janvier, elle s'étalera sur deux mois environ.



Les participants au séminaire-atelier (© Adiac).

Plusieurs séances de travail sont programmées chaque semaine et concernent plus d'une trentaine de stagiaires du département. Ouvrant les travaux du séminaire, Gaspard Masoukou, directeur de la DDCRFC, a expliqué que la tenue de ce séminaire obéissait aux orientations du gouvernement et du ministère du Commerce et des Approvisionnements dans le cadre du plan national de développement 2012-2016.

« Lors de la cérémonie de vœux de l'année 2013, le ministère avait instruit les différentes administrations sous tutelle que la réalisation des mis-

sions incombant au ministère du Commerce dans le cadre de mise en œuvre du plan national de développement 2012-2016 requerrait un personnel performant, capable de se mettre au diapason des évolutions technologiques qui exigent la modernisation du Congo. Le renforcement des capacités des agents toutes catégories confondues, commencé il y a déjà quelques années par l'ouverture de la filière commerce à l'École nationale d'administration et de magistrature [Enam], doit se poursuivre par l'organisation d'ateliers spécifiques », a-t-il rappelé. « Cette formation in-

culque les principes d'éthique et de déontologie de la profession d'agent commercial. Avant de prêter serment, les agents commerciaux doivent être bien outillés pour exercer leur futur métier dans la dignité, le respect des lois et règlements de la profession à Pointe-Noire et sur l'ensemble du territoire de la République », a précisé Niombo Bombi Paty, qui participe au stage. Soulignons que ce séminaire bénéficie de l'apport et de l'expertise des cadres du ministère du Commerce et des autres administrations concernées par le commerce.

Séverin Ibara

TRADITION ORALE

Le conte a de l'avenir si la jeunesse s'implique

La 2^e édition de la Journée nationale du conte organisée le 12 janvier par la compagnie de conte Africa Graffitis, a tenu sa promesse, celle de « revaloriser les valeurs ancestrales représentées par la sagesse des aïeux enfouie dans l'oralité. »

L'esplanade de l'inspection sectorielle de jeunesse de Tié Tié dans le 3^e arrondissement de Pointe-Noire, a abrité la Journée nationale du conte qui a réuni un large public venu écouter les magiciens de la parole. Les jeunes, les enfants et les adultes qui étaient présents, ont suivi les spectacles et parcouru les ouvrages mis à leur disposition par les organisateurs. Visant à perpétuer la tradition orale contenue dans les contes, cette journée est importante car elle permet non seulement la transmission de la sagesse ancestrale de la vieillesse à la jeunesse, mais aussi sert de prétexte à la résurrection de cet art naguère prisé par les Africains. « Le conte est le premier théâtre pour nous Congolais. Au Mbongui à l'époque, les parents racontaient des contes à leurs enfants, qui suivaient religieusement les sages conseils et la morale qui concluaient les contes. À la radio, des contes et légendes de notre terroir étaient diffusés régulièrement par les tribuns de l'époque. Depuis,

plus rien ne se fait », a raconté Nestor Mabiala.

Jorus Mabiala s'est également exprimé : « On a toujours dit que l'Afrique était le berceau de l'oralité, or curieusement c'est en Afrique que l'on ne fait rien pour perpétuer cette oralité. C'est plutôt en Occident, que le conte occupe une place de choix dans les disciplines scolaires en 6^e et 5^e notamment. En ouvrant la cérémonie, Léonard Boumbat Hybougad, directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire, a dit que le conte avait de l'avenir au Congo à condition que la jeunesse s'implique et s'en approprie, à l'école surtout. » Plusieurs artistes ont agrémenté la journée, tels que le groupe Kaly Djatou, les griots Maxime Kibongui et Brice Mizingou, Maxime et Gilbert, les joueurs de Gonfi, un instrument à cordes prisé dans les pays du Niari, ou le drumeur Xavier. En soirée, Chris Niangouna, un comédien venu de France, a fait étalage de son immense talent avec son spectacle fait d'extraits de contes, suivi dans la soirée de la prestation des frères Jorus et Nestor Mabiala.

En marge des spectacles, de nombreux ouvrages de contes étaient exposés par les Éditions Cultures croisées et par la compagnie Africa Graffitis.

Hervé Brice Mampouya

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE CONGO

René Nkougou conduit à la tête du bureau national

La cérémonie d'investiture de ce nouveau président national qui succède à Richard Mondouji, dont le mandat est arrivé à terme, a eu lieu le 11 janvier à Pointe-Noire, au cours d'une soirée de gala marquant la rentrée solennelle 2014 de la Jeune chambre internationale (JCI) du Congo.

communauté. « C'est ici l'occasion d'affirmer et de réaffirmer notre engagement citoyen afin de faire face aux défis de notre génération. Plusieurs problèmes se dressent devant nous parmi lesquels la famine, la pauvreté, la dégradation de l'environnement, le chômage des jeunes, les maladies. Seul notre leadership, notre soli-

voir : s'associer pour créer un impact durable. Il a par ailleurs appelé les autorités et les partenaires à les accompagner. « Nous attendons de leur part des actions plus positives, plus constructives et plus opérationnelles pour la réalisation de nos projets », a-t-il annoncé avant de conclure : « Ensemble levons-nous pour bâtir des citoyens meilleurs qui formeront des organisations meilleures pour que notre vie soit meilleure. »

Ces propos ont été soutenus par Anatole Collinet Makosso qui a exhorté les jeunes de la JCI Congo à s'impliquer davantage dans le combat contre l'incivisme, le combat pour le changement des mentalités, armes efficaces pour lutter contre la pauvreté. Il doivent oeuvrer pour un changement positif comme l'a souhaité le président du comité d'organisation de la cérémonie de la rentrée solennelle 2014. Pour le préfet, la mission que s'est fixée la JCI Congo (offrir aux jeunes la possibilité d'unir leurs forces pour créer une société meilleure) est une preuve de la mise en œuvre du message à la nation du président de la République à l'occasion du Nouvel an, qui disait : « 2014 devra renforcer la volonté générale qui nous anime tous et demeure notre passion commune et sublime : celle de vivre ensemble pour toujours. Donnons-nous donc la main ; mutualisons nos énergies et mettons notre génie

créateur au service d'une seule et même cause : la sauvegarde d'une République digne ayant pour socle une nation indivisible et prospère. » Pour le préfet, la jeunesse a un rôle moteur à jouer dans les objectifs de développement de la nation congolaise aux côtés des aînés. Outre la cérémonie d'investiture, la soirée de gala - qui avait été précédée d'une assemblée générale ainsi que d'une conférence débat organisées à l'occasion de cette rentrée solennelle, la 8e de la JCI Congo - a été marquée par d'autres temps forts, notamment : la présentation des membres du nouveau bureau national, le port de pins et la remise de certificats du Sénat aux deux nouveaux sénateurs, la remise des prix aux personnalités qui accompagnent la JCI Congo dont le premier est revenu au préfet de la ville, et la remise des diplômes aux membres de la JCI Congo qui se sont distingués par leur travail au cours de l'année 2013. Parmi eux, figure François Ibovi, ministre de la Santé et de la Population, ancien parain de la JCI Congo (exercice 2013). À cela il faut ajouter l'exposé de Mireille Flore Mabika sur les objectifs du millénaire et la présentation du programme de la JCI Congo pour accompagner le gouvernement, avec notamment le projet de lutte contre le paludisme « Halte à l'anophèle », qui sera lancé le 1^{er} avril prochain. Pour Richard Mondouji qui a été porté à la tête du Sénat de la JCI Congo, 2014 sera l'année de la

poursuite des activités et des efforts de l'année 2013. « 2014 marque le 8e anniversaire de la JCI Congo, c'est une année fondamentale parce qu'au cours de celle-ci nous formons un projet pour que deux ans plus tard quand la JCI Congo aura 10 ans, elle puisse héberger la conférence de zone de la JCI à Brazzaville », a indiqué le président sortant avant d'énumérer les actions réalisées par leur organisation au cours de l'année 2013, parmi lesquelles notamment : la restauration du tronçon de route dans le quartier Ngoyo de Pointe-Noire, la restauration des tableaux de l'école primaire Jean Félix Tchicaya, et l'organisation de la journée internationale du paludisme en collaboration avec la direction générale de l'hôpital général Adolphe Sicé. La JCI a démarré ses activités le 10 janvier à l'espace culturel Jean Baptiste Tati Loutard. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, de Mireille Flore Mabika, chef du bureau Unicef Pointe-Noire et Kouilou, représentant les Organisations des Nations unies, des directeurs départementaux de la ville, des responsables des organisations locales membres de la JCI Congo ainsi que des membres de la JCI Bénin.

Lucie Prisca Condhet



Cérémonie d'investiture de René Nkougou.

Dans son mot de circonstance, René Nkougou, qui prend les rennes de la JCI pour le compte du mandat 2014 soit une année, a invité les jeunes de cette organisation à porter la lumière dans les milieux où règnent encore les ténèbres du désespoir et de l'incivisme, à mettre leur potentiel, leurs capacités ainsi que leur talent au service de la

parité et notre détermination feront toute la différence dans la recherche des solutions », a-t-il indiqué. Le nouveau président a aussi invité les organisations sœurs à se joindre à eux pour faire face ensemble aux problèmes qui minent la communauté et être plus efficaces. Cela, pour répondre au thème de la JCI de cette année à sa-

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les travailleurs de Radio Congo boudent leurs conditions de travail

Réunis en assemblée générale, le 13 janvier 2014, à la Maison de la Radio sur convocation de l'intersyndicale (Fétrasseic et CSTC), les travailleurs de Radio-Congo Pointe-Noire ont passé en revue toutes les situations qui minent le fonctionnement normal des programmes de leur structure.



Le secrétaire général de la Fétrasseic par intérim, lit la déclaration. Photo Adiac

Ces travailleurs ont cité, notamment, la panne d'il y a plus d'un mois de l'émetteur de télédiffusion qui a totalement bloqué la diffusion des programmes. Ils ont constaté avec regret l'indifférence notoire des pouvoirs publics vis-à-vis des difficultés que connaît cette radio, notamment la panne technique survenue à l'émetteur de diffusion, les mauvaises conditions de travail qui se traduisent entre autres par la vétusté des locaux et celle du matériel

de travail, le manque de moyens roulants et de groupe électrogène. La fin de la réunion a été sanctionnée par un communiqué final dans lequel ils sollicitent l'intervention rapide des pouvoirs publics en vue de la résolution immédiate des difficultés énumérées. Faute de quoi, ils promettent d'organiser une marche pacifique, un vrai signal de protestation responsable, en direction de la mairie de Pointe-Noire et des préfectures de Pointe-Noire et

du Kouilou. Notons que cette situation perturbe non seulement les travailleurs de Radio-Congo Pointe-Noire, qui à longueur de journée, errent entre la station et leurs domiciles dans l'espoir de retrouver leurs micros, mais surtout les nombreux auditeurs des départements de Pointe-Noire et du Kouilou qui n'arrivent plus à écouter divers programmes et émissions de cette chaîne.

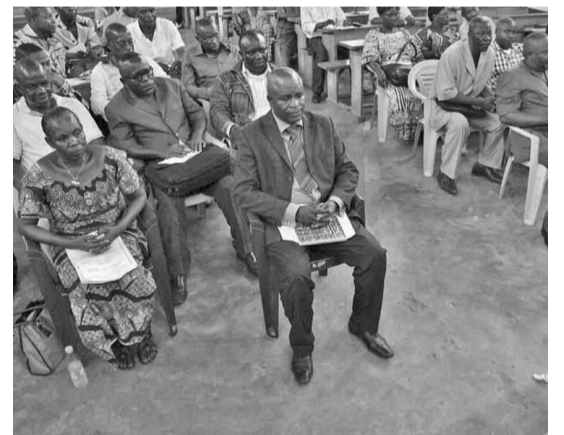
Faustin Akono

ÉDUCATION

Les enseignants vacataires en formation

Les travaux ont démarré le lundi 13 janvier à l'institut technique Thomas Sankara en présence de Jean Malonga et Jacqueline Concko respectivement inspecteur général et directrice départementale de l'enseignement technique et professionnel.

Le séminaire durera cinq jours et s'achèvera le 17 janvier. Plusieurs thèmes sont programmés, à savoir : la connaissance des textes administratifs ; l'éthique et la déontologie professionnelles ; la consolidation des connaissances en psychologie ; l'apport de la psychologie à la pédagogie ; quelques grandes fonctions mentales, de la pédagogie par objectif à l'approche par compétence ; les techniques d'animation pédagogique ; la confection de la fiche pédagogique, etc. Ouvrant les travaux, Jacqueline Concko a exhorté les séminaristes à observer une grande assiduité et du sérieux durant le déroulement du sé-



Des enseignants vacataires du département de Pointe-Noire

minaire. « Les vacataires de l'enseignement doivent apprendre des bases de pédagogie avant d'enseigner. Il est donc souhaitable que les vacataires de ce sous-secteur de l'enseignement soient formés pédagogiquement comme le souhaite le ministère de tutelle », a-t-elle déclaré.

Soulignons que l'organisation de ce séminaire obéit aux directives du ministère de tutelle, conformément à la note de service 0432/METPQE-CAB-DGAS portant convocation du séminaire national de renforcement des capacités psychopédagogiques et opérationnelles des enseignants vacataires.

Séverin Ibara

CHAN 2014

Sébastien Migné optimiste pour l'avenir des Diabes rouges

L'adjoint de Claude le Roy a pris l'exemple de l'Espagne lors de la dernière Coupe du monde pour motiver ses poulains qui n'ont plus droit à l'erreur au cours de leurs deux prochaines sorties contre l'Éthiopie et contre la Libye.

« La compétition n'est pas finie, j'ai parlé aux garçons en leur donnant l'exemple de l'Espagne qui perd son premier match en Coupe du Monde 2010 et qui, au final, est championne du monde, je pense que cela peut nous servir. Nous allons corriger quelques erreurs constatées au cours de ce match pour assurer face à l'Éthiopie et se qualifier au troisième match. », a déclaré Sébastien Migné, le 13 janvier, au terme de la rencontre Congo-Ghana. Les Espagnols avaient en effet perdu leur premier match contre la Suisse avant d'aligner autant de victoires qui leur avaient permis de remporter leur unique titre mondial. Sébastien Migné fonde ses espoirs

sur la qualité de jeu produite par le Onze national congolais face au finaliste de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire.

« Je suis déçu pour mes joueurs qui ont fait montre d'un bon état d'esprit. Ils ont fait ce que nous attendions d'eux, mais on n'a pas eu de chance. On a frappé deux fois le poteau et on a eu bien d'autres occasions qu'on n'a pas pu concrétiser », a-t-il déclaré. Les Diabes rouges qui venaient de s'incliner sur un score étriqué d'un but à zéro doivent l'emporter le 17 janvier contre l'Éthiopie pour rétablir leurs chances de qualification pour les quarts-de-finale. La Libye, prochain adversaire des Blacks stars du Ghana, occupe la première place du groupe à la faveur de sa brillante victoire 2-0 sur les Éthiopiens. Les buts libyens ont été inscrits à la 4e minute par Abushnaf avant qu'Abdelsalam ne double la mise à la 83e minute.

Les deux buts les placent de-

vant le Ghana, dont la chance lui a permis de battre le Congo au terme d'une belle opposition, reconnaît l'entraîneur des Blacks stars Maxwell Konadu (entraîneur du Ghana). « Ce n'était pas un mauvais match. Les deux équipes ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Nous avons eu la chance sur le but qui nous donne la victoire et je crois que sur la fin, nous avons mérité notre victoire. Comme toutes les équipes, nous avons de l'ambition pour cette compétition et surtout nous devons confirmer les performances actuelles de notre sélection A. Nous devons mieux faire lors de nos deux prochains matchs », a-t-il indiqué après leur courte victoire. Le groupe dans lequel se trouve le



Sébastien Migné

Congo est loin de livrer son verdict. Car la deuxième journée qui débute ce 17 janvier, s'annonce décisive pour les quatre concurrents. Le vainqueur du match Ghana-Éthiopie sera d'office qualifié pour les quarts-de-finale. Le perdant de la rencontre Éthiopie-Congo dira

quant à lui adieu à la compétition.

Le classement issu de la première journée du groupe C : 1-Libye, 3 points+2 ; 2-Ghana, 3 points+1 ; 3-Congo, 0 point-1 ; 4-Éthiopie, 0 point -2

James Golden Eloué

FOOTBALL

Cristiano Ronaldo élu meilleur joueur du monde

Cristiano Ronaldo est devenu le premier joueur portugais à remporter deux fois le Ballon d'or après les distinctions d'Eusébio en 1965 et de Luis Figo en 2000.

Le joueur du Real de Madrid, bien qu'il n'ait pas remporté le moindre trophée en 2013, a reçu sa deuxième distinction hier soir à Zurich en Suisse, en obtenant 27.99% de votes devant Lionel Messi 24.72%, et Franck Ribéry 23.36%. Cette récompense met ainsi fin aux quatre années de règne sans partage de Lionel Messi. L'Argentin qui lui avait ravi ce titre depuis 2009 après la distinction du Portugais en 2008, ne le lui a rendu que cette année. Dauphin de Messi à quatre reprises, Cristiano Ronaldo est passé devant, grâce à une année individuelle exceptionnelle. Pour le compte de la saison 2013, Ronaldo a inscrit 69 buts en 59 matchs toutes compétitions confondues, plus que ses poursuivants Messi et Ribéry. C'est lui-même qui a qualifié le Portugal à la phase finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil, en inscrivant trois buts lors des barrages contre la Suède de Zlatan Ibrahimovic. « Je vais essayer de donner mon maximum comme toujours et j'espère revenir bien l'année prochaine pour brandir le 3e Ballon d'or de ma carrière.

C'est mon but », a déclaré Cristiano Ronaldo déjà auteur du 400e but de sa carrière.

« Je tiens à féliciter Cristiano car il mérite son prix. Je n'ai rien d'autre à ajouter. Ce fut encore une belle année pour les trois nominés. Et c'est pour cela que nous sommes ici. Je n'ai aucune excuse ni à me plaindre de quoi que ce soit », a reconnu l'Argentin Lionel Messi, handicapé de quelques blessures au cours de la saison écoulée. Des trois nominés, seul Franck Ribéry qui ne deviendra pas le cinquième Français à remporter ce prix, après Raymond Kopa en 1958, Michel Platini (1983, 1948 et 1985), Jean-Pierre Papin (1991) et Zinedine Zidane (1998), ne s'est pas exprimé.

Le mode de désignation du lauréat fait débat

Le Français avait réuni toutes les conditions pour toucher à ce prix. Il a tout remporté avec le Bayern de Munich, championnat, coupe et super coupe d'Allemagne, la Ligue européenne des champions et la Coupe du monde des clubs puis le titre de joueur de l'UEFA de l'année. Bien qu'il n'ait pas marqué, il a été l'artisan de la qualification des Bleus à la phase finale de la Coupe du monde. Mais les statistiques personnelles de Ronaldo ont fait la différence « dans un



vote qui fait la part belle au talent individuel plus qu'au palmarès », commente un spécialiste comme pour dire que la distinction de Ronaldo a suscité beaucoup de commentaires. Réagissant à ce propos, Michel Platini a indiqué : « Je suis déçu pour Franck Ribéry. Même si je reconnais que Cristiano Ronaldo est un très beau Ballon d'or », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Si un Espagnol ne le gagne

pas en 2010 et que Franck ne le gagne pas cette année alors qu'il a tout gagné, c'est un petit problème. Pour Franck c'était l'année ou jamais. »

Rappelons que le scrutin qui devait être clos au soir des barrages aller en Europe le 15 novembre, avait été rallongé de deux semaines après la date limite à cause du nombre de votes à limite trop faible. Le directeur de la communication de la Fifa, Walter Grego-

rio, indiquait quelques heures avant le dénouement que si le taux est bien passé de 50% au 15 novembre à 88% au 29 novembre, le classement des trois finalistes était resté le même entre ces deux dates. Jupp Heynckes a été désigné meilleur entraîneur en étant le premier à faire un triplé en Bundesliga, Coupe d'Allemagne et la Ligue des champions de l'UEFA. Nadine Angerer, la gardienne allemande, a été élue meilleure joueuse du monde. Silvia Neid, qui a amené la jeune équipe allemande vers son huitième titre de l'Euro, a elle aussi été récompensée. La Fifa a également rendu hommage à tous ceux qui ont contribué au développement du football sur le terrain et en dehors. Le Brésilien Pelé a reçu le prix d'honneur de la Fifa pour l'ensemble de sa carrière. L'ancien président du Comité international Olympique, Jacques Rogge, a été récompensé en hommage à son travail sans relâche pour défendre l'intégrité du sport international. Le prix Puskas récompensant le meilleur but de la saison, est revenu au Suédois Zlatan Ibrahimovic. Il avait fait trembler les filets à la faveur d'un impressionnant retourné acrobatique depuis l'extérieur de la surface lors d'une rencontre amicale contre l'Angleterre.

J.G.E.

« Je tiens à féliciter Cristiano car il mérite son prix. Je n'ai rien d'autre à ajouter. Ce fut encore une belle année pour les trois nominés. Et c'est pour cela que nous sommes ici. Je n'ai aucune excuse ni à me plaindre de quoi que ce soit »